
Promotion 2003

Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire

Publié en 2007 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Télec. : 514 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

National Library of Canada Cataloguing in Publication

R.A. Malatest & Associates Ltd.
Promotion 2003 : Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire
Numéro 31

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Promotion 2003

Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire

Réalisé par :

R.A. Malatest & Associates Ltd.

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Juin 2007

La Fondation remercie les gouvernements de l'Alberta, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick d'avoir participé à ce projet, ce qui a facilité la tâche de la Fondation.

Table des matières

Résumé	1
Introduction	5
Méthodologie	7
Limites de l'interprétation des résultats de l'enquête	9
Obstacles aux études et à la formation postsecondaires	11
Obstacles à l'accès aux études postsecondaires	13
Obstacles à la persévérance	15
Aperçu des obstacles	17
Information et motivation	17
Obstacles financiers	20
Obstacles pédagogiques	25
Soutien social	27
Facteurs prédictifs de la participation à des études ou à une formation postsecondaires	29
Interaction entre les obstacles	31
Étudiants de première génération	31
Élèves autochtones	34
Facteurs favorisant le choix d'un programme postsecondaire	39
Résumé des résultats	43
Annexe 1 : Méthodologie de la recherche	45
Annexe 2 : Résumé du modèle de régression	47
Tous les participants au postsecondaire	47
Participants autochtone au postsecondaire	50
Annexe 3 : Inscription à des études et à une formation postsecondaires	53
Accès au postsecondaire	54
Type de programme choisi au postsecondaire	54
Annexe 4 : Texte de l'enquête	55

Résumé

Introduction

Promotion 2003 présente une nouvelle recherche sur les obstacles liés aux études postsecondaires (EPS)¹ au Canada. Cette enquête, qui s'intéresse aux obstacles identifiés dans les éditions 2002 et 2004 du *Prix du savoir* de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, présente de nouvelles données sur les obstacles relatifs à l'intérêt et à la motivation, au financement et aux exigences pédagogiques. L'encadré ci-dessous rappelle les trois types d'obstacles définis antérieurement.

Ce rapport examine dans quelle mesure divers facteurs limitent l'accès aux EPS et comment ils interagissent. Plus particulièrement, l'enquête montre l'effet de plusieurs obstacles sur les « étudiants de première génération » (qui sont les premiers membres de leur famille à poursuivre des EPS) et explore les aspirations des élèves autochtones aux EPS, leur accès aux EPS et les obstacles qu'ils rencontrent.

À propos de l'enquête

C'est la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire qui a entrepris, en collaboration avec les provinces du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, l'enquête *Promotion 2003*. Cette enquête, menée dans les quatre provinces participantes entre mai 2005 et juillet 2006², visait à fournir des données sur l'expérience des élèves au secondaire et sur les raisons qui incitaient certains à renoncer aux EPS. R.A. Malatest & Associates Ltd. a reçu le mandat de concevoir et de mener l'enquête pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. La Fondation et les partenaires provinciaux ont participé à la conception de l'enquête.

Types d'obstacles

Informationnels et motivationnels. Les obstacles d'ordre motivationnel ou informationnel sont respectivement caractérisés par un manque de motivation à poursuivre des EPS et par une mauvaise connaissance de l'importance, des avantages et des coûts liés aux EPS. Les obstacles informationnels peuvent inclure une méconnaissance des prêts étudiants et des possibilités de carrière ou de poursuite des études.

Financiers. Trois types d'obstacles financiers ont été définis au cours des précédentes recherches : les contraintes de coût (les coûts des études sont jugés trop élevés par rapport aux résultats espérés), les contraintes péuniaires (incapacité d'obtenir suffisamment d'argent pour fréquenter un établissement postsecondaire) et la crainte de l'endettement (refus d'emprunter pour financer les EPS). Bien qu'elle ne représente pas *en soi* un obstacle financier, l'influence que peut avoir un marché du travail performant sur les gens en les détournant des EPS a également été répertoriée comme un motif de ne pas poursuivre de telles études.

Pédagogiques. Un élève fait face à des obstacles pédagogiques lorsqu'il satisfait difficilement aux exigences de son programme de cours et peine à obtenir les notes requises pour l'admission à des programmes postsecondaires, ce qui le dissuade de poursuivre des EPS.

1. Pour les besoins de ce rapport, les étudiants poursuivant des EPS étaient, sauf indication contraire, ceux qui fréquentaient un collège, une université, une école de métiers, qui étaient en apprentissage ou inscrits à un programme professionnel privé.
2. L'enquête au Manitoba a été menée une année plus tard que dans les autres provinces (de juin à juillet 2006). Toutes les autres enquêtes ont été réalisées entre mai et décembre 2005.

L'enquête a été menée auprès de 4 989 répondants faisant partie d'un échantillon valide³ de 9 193 anciens élèves de 12^e année, ce qui représente un taux de réponse valide de 54 %⁴. Elle n'a pas pris en considération les élèves qui ont abandonné leurs études secondaires avant la 12^e année. Les données de chaque province ont été pondérées de façon à refléter les différences entre les provinces quant au nombre d'étudiants en 12^e année. L'annexe 1 présente les détails concernant la méthodologie utilisée.

Obstacles aux études et à la formation postsecondaires

Obstacles informationnels et motivationnels

Parmi les répondants, 38 % n'ont pas entrepris d'EPS parce qu'ils étaient indécis par rapport à leur carrière ou parce qu'ils manquaient d'intérêt. Les jeunes qui ont abandonné un programme d'EPS en cours de route étaient plus susceptibles de le faire parce qu'ils s'étaient désintéressés du programme (27 %), parce qu'ils trouvaient que le programme ne répondait pas à leurs attentes (25 %) ou parce qu'ils étaient indécis quant à leur future profession (13 %). La combinaison de ces résultats indique qu'une grande proportion de jeunes sont rebutés par les EPS à cause de leur manque d'intérêt ou de leur indécision en matière de choix de carrière.

Ce groupe de jeunes est moins susceptible de s'être préparé à de futures EPS avant la 12^e année. Plus précisément, 45 % des répondants ayant déclaré manquer d'intérêt ou de motivation pour poursuivre des EPS ont pris leur décision après la 12^e année, contre 30 % chez les élèves qui ont entrepris immédiatement des EPS. Le moment de la prise de décision signifie que ces jeunes n'auraient pas pu se préparer à des EPS, car ils ne satisfaisaient pas aux exigences d'ordre pédagogique ou n'avaient pas obtenu les notes requises pour l'admission à un programme précis ou dans un établissement particulier.

Obstacles financiers

L'aspect financier a également constitué un facteur dissuasif important pour la promotion 2003. Parmi les répondants qui n'ont pas poursuivi d'EPS, 30 % ont invoqué des problèmes financiers. De plus, 21 % des répondants qui ont entrepris puis abandonné un programme postsecondaire ont mentionné des raisons pécuniaires. La principale préoccupation d'ordre financier indiquée par les répondants n'ayant jamais entrepris d'EPS pour des raisons financières était la crainte d'un endettement trop important (25 %). La plupart des répondants qui ont déclaré avoir fait face à un obstacle financier ont mentionné *plus d'un type* de préoccupations liées au financement de leurs études. En fait, 41 % des répondants qui ont fait état d'obstacles financiers ont indiqué que l'endettement, l'incapacité de disposer de suffisamment d'argent pour financer leurs études et le coût trop élevé du programme auquel ils souhaitaient s'inscrire étaient *tous* des préoccupations pour eux.

L'attrait du marché du travail constitue un autre facteur qui a influencé les jeunes. Un quart des répondants (24 %) qui ne s'étaient jamais lancés dans un programme postsecondaire pour des raisons financières ont précisé que c'était parce qu'ils « voulaient gagner de l'argent immédiatement ». La vigueur du marché de l'emploi albertain a semblé avoir eu une influence sur la transition aux EPS de la promotion 2003. Les répondants de l'Alberta étaient plus susceptibles que les jeunes des autres provinces d'avoir interrompu leurs EPS parce qu'ils travaillaient (11 % contre 6 %). Les participants albertains étaient également plus enclins que les autres à avoir fait une pause après le secondaire afin de travailler.

Les jeunes qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire au moment de l'enquête mais qui espéraient le faire ultérieurement faisaient preuve d'une plus grande responsabilité quant au financement de leurs études que les jeunes ayant entrepris des EPS directement après le secondaire. Les étudiants inscrits à un programme postsecondaire ont la plupart du temps décrit le soutien de leur famille comme étant leur première source de financement (28 %). Toutefois, les répondants qui ne poursuivaient

3. Les réponses non valides incluent les numéros de téléphone hors service, les élèves non admissibles (par exemple, certains répondants suivaient un cours de perfectionnement en 2003 et n'étudiaient pas à temps plein au secondaire), les numéros d'entreprise, etc.

4. Une analyse supplémentaire a été réalisée en Alberta auprès de 4 528 anciens élèves du secondaire afin d'obtenir 143 réponses supplémentaires d'élèves autochtones. L'échantillon utilisé dans cette analyse supplémentaire n'a pas été pris en compte dans le calcul du taux de réponses valides.

pas d'EPS étaient plus enclins à compter sur un prêt étudiant gouvernemental (31 %) et à utiliser leurs économies personnelles (19 %) pour financer leurs études. De plus, les étudiants ayant recours à des prêts étudiants gouvernementaux ont déclaré faire face en plus grand nombre à des obstacles financiers (36 %), par rapport à ceux qui bénéficiaient du soutien de leur famille (12 %).

Obstacles pédagogiques

Sans qu'on s'en surprenne, les répondants qui ont mentionné avoir obtenu des notes au-dessus de 80 % ne se sont pas montrés enclins à déclarer avoir eu des difficultés pour être admis à un programme postsecondaire. Un pourcentage plus éloquent est celui des répondants ayant obtenu des notes inférieures qui ont fait état de difficultés à satisfaire aux conditions d'admission ou aux exigences d'un programme. Presque la moitié des répondants ayant présenté des notes inférieures à 60 % et 27 % des répondants ayant obtenu des « C » (soit de 60 à 69 %) ont fait état de difficultés d'ordre pédagogique à l'admission à un programme postsecondaire ou à la poursuite d'EPS.

La plupart des répondants de la promotion 2003 ont trouvé que le secondaire, d'une certaine façon, ne les avait pas suffisamment préparés aux EPS ou au marché de l'emploi (83 %). Les principaux domaines pour lesquels les répondants trouvaient que le secondaire ne les avait pas convenablement préparés étaient les habitudes d'étude (35 %), l'information sur les choix de carrière (20 %) et la préparation pédagogique aux EPS (19 %). Une des suggestions les plus fréquentes était de mieux informer les élèves sur les possibilités postsecondaires qui s'offraient à eux (16 %).

Interaction entre les obstacles

Étudiants de première génération

Les étudiants de première génération (qui sont les premiers jeunes de leur famille à suivre un programme d'EPS) n'ont pas fait état d'un plus grand nombre d'obstacles que ceux dont les parents ont déjà poursuivi des EPS. Cependant, l'examen de la première source de soutien financier aux EPS de ces élèves révèle que ceux-ci avaient deux fois plus tendance à utiliser les prêts étudiants gouvernementaux que les étudiants dont les parents ont poursuivi des EPS⁵. De plus, les étudiants de première génération étaient plus susceptibles de faire face à des obstacles pédagogiques. Les jeunes dont les parents n'ont pas suivi de programme d'EPS étaient moins enclins à mentionner des notes supérieures à 80 % (25 %) que ceux dont les parents détiennent un bagage postsecondaire (39 %).

Accès des élèves autochtones aux programmes postsecondaires

Bien qu'ils aient plus tendance que les autres à aspirer à un certificat ou à un diplôme, les jeunes autochtones inscrits à un programme postsecondaire ont en général fait état d'aspirations scolaires similaires à celles des autres étudiants. Les jeunes autochtones étaient cependant moins susceptibles de poursuivre des EPS : 54 % d'entre eux, contre 73 % des jeunes non autochtones, suivaient ou avaient terminé un programme postsecondaire. Ces différences sont liées à des obstacles d'ordre géographique, financier et social.

5. Il faut noter que les données ne donnent pas de renseignements sur l'influence des revenus, car les revenus n'ont pas été saisis dans le cadre de l'enquête.

Introduction

Des recherches antérieures, telles que celles évoquées dans *Le prix du savoir 2004*⁵ de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, ont signalé les très nombreux obstacles à la poursuite d'études postsecondaires (EPS) auxquels font face les jeunes Canadiens et Canadiennes. *Le prix du savoir 2004* a répertorié trois catégories d'obstacles : pédagogiques, financiers et informationnels/motivationnels. Les auteurs du *Prix du savoir* ont expliqué que le manque de motivation à poursuivre des EPS et le manque de connaissance des avantages des EPS par rapport à leurs coûts sont les problèmes les plus importants de ceux qui sont incapables d'avoir accès aux EPS.

Promotion 2003 présente les observations les plus récentes concernant les obstacles motivationnels/

informationnels, financiers et pédagogiques aux EPS. De plus, comme les répondants ont souvent tendance à être soumis à plus d'un facteur limitant l'accès aux EPS, le rapport explore de quelle façon certains groupes de jeunes sont affectés différemment par les multiples obstacles aux EPS. La recherche présente en particulier des données sur les effets de ces obstacles sur les étudiants de première génération (qui sont les premiers membres de leur famille à poursuivre des EPS) et sur les élèves autochtones.

La Fondation, en collaboration avec les provinces du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, a entrepris l'enquête *Promotion 2003* et participé à sa conception⁶. R.A. Malatest & Associates Ltd. a reçu le mandat de concevoir et de mener l'enquête, puis d'en analyser les résultats.

5. Junor, Sean, and Alex Usher, 2004. *Le prix du savoir 2004 : L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

6. L'enquête a été réalisée au Manitoba une année plus tard que dans les autres provinces.

Méthodologie

Un échantillon d'anciens élèves a été sélectionné avec l'aide de chacune des autorités provinciales participantes. Ont pu être inclus dans cet échantillon les anciens élèves inscrits en 12^e année au cours de l'année scolaire 2002-2003. Ces anciens élèves ont été pris en compte, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme secondaire en juin 2003. Le taux d'anciens élèves non diplômés était cependant très faible (1 %).

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon total valide de 9 193 anciens élèves (excluant ceux dont les numéros de téléphone étaient hors service ou correspondaient à des numéros d'entreprise, les étudiants non admissibles⁷, etc.). Le taux de réponse valide était 54 %⁸. L'erreur maximale d'échantillonnage des provinces est comprise entre $\pm 2,2$ % et $\pm 3,0$ % (19 fois sur 20). Comme l'indique le tableau suivant, l'enquête a été menée dans trois provinces en 2005, et dans une seule en 2006.

Province	Période de réalisation de l'enquête
Alberta	Du 15 août au 10 décembre 2005 ⁹
Saskatchewan	Du 1 ^{er} juin au 4 juillet 2005
Nouveau-Brunswick	De mai à juin 2005
Manitoba	Du 20 juin au 26 juillet 2006

Les données de chacune des provinces ont été pondérées de façon qu'elles reflètent les différences entre les provinces quant au nombre d'élèves de 12^e année. Des données de l'enquête ont également été pondérées afin de refléter la répartition des élèves de 12^e année par région ou arrondissement scolaire, par langue et par appartenance à la population autochtone dans les provinces où un suréchantillonnage a été effectué en vue d'analyses à l'échelle infraprovinciale.

L'annexe 1 présente une description complète de la méthodologie utilisée.

7. Certains répondants suivaient un cours de perfectionnement en 2003 et n'étaient pas inscrits à plein temps au secondaire.
8. Une analyse supplémentaire a été réalisée en Alberta auprès de 4 528 anciens élèves du secondaire afin d'obtenir 143 réponses supplémentaires d'élèves autochtones. L'échantillon utilisé dans cette analyse n'a pas été pris en compte dans le calcul du taux de réponses valides.
9. Les données ont été collectées en deux étapes. Une fois l'enquête auprès de l'échantillon initial réalisée, des enquêtes supplémentaires ont été menées afin d'obtenir davantage de données sur les répondants autochtones.

Limites de l'interprétation des résultats de l'enquête

Cette étude présente l'expérience postsecondaire d'élèves de quatre provinces canadiennes; elle ne reflète pas nécessairement la situation des autres provinces. De plus, il faut noter que l'échantillon réunissait des élèves de 12^e année en 2003, mais ne tenait pas compte de ceux qui avaient abandonné leurs études secondaires avant la 12^e année. Par conséquent, les résultats de *Promotion 2003* ne sont

pas directement comparables avec ceux d'autres recherches qui auraient pu être menées auprès d'un échantillon représentatif complet de jeunes du secondaire. Les élèves parvenus en 12^e année seraient plus susceptibles d'obtenir de meilleures notes, d'aspirer à des EPS et éventuellement de poursuivre des EPS que la tranche générale représentative des jeunes du même âge.

Obstacles aux études et à la formation postsecondaires

Un des objectifs de cette recherche était d'explorer les raisons pour lesquelles d'anciens élèves du secondaire n'avaient pas entrepris d'EPS. Les obstacles à la poursuite d'EPS peuvent être regroupés en trois catégories principales détaillées dans l'encadré ci-contre.

Bien qu'il ne soit pas répertorié comme un obstacle dans *Le prix du savoir 2004*, le soutien des parents, des amis, des enseignants et d'autres modèles d'identification a été considéré comme jouant un rôle-clé dans la poursuite éventuelle d'EPS. C'est pourquoi la présente recherche analyse également dans quelle mesure un *manque* de soutien social est un obstacle aux EPS.

L'analyse présentée dans ce rapport repose principalement sur la comparaison entre les jeunes inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête et ceux qui ne le sont pas. Cette comparaison a été effectuée afin d'identifier les facteurs qui déterminent des parcours différents après les études secondaires. Un des avantages de cette étude vient du fait que les anciens élèves du secondaire ont été interrogés de deux à trois ans après leur 12^e année. Ainsi, ce rapport peut inclure non seulement les jeunes qui ont suivi un programme postsecondaire directement après le secondaire, mais aussi ceux qui ont fait une pause dans leurs études avant d'entreprendre des EPS.

Les sections suivantes donnent un aperçu des principaux obstacles rencontrés par d'anciens élèves de 12^e année qui n'ont pas poursuivi d'études ou de formation postsecondaires.

Informationnels/motivationnels. Les obstacles d'ordre motivationnel ou informationnel se définissent par un manque de motivation à poursuivre des EPS ou une mauvaise connaissance de l'importance, des avantages et des coûts des EPS. Les obstacles d'ordre informationnel peuvent inclure une méconnaissance des prêts étudiants, des possibilités de carrière ou de poursuite des études, ou encore des conditions d'admission dans un établissement postsecondaire.

Financiers. *Le prix du savoir* de la Fondation a défini trois types d'obstacles financiers :

- 1) les contraintes de coût (les coûts des études sont jugés trop élevés par rapport aux résultats espérés);
- 2) les contraintes pécuniaires (incapacité d'obtenir suffisamment d'argent pour fréquenter un établissement postsecondaire);
- 3) la crainte de l'endettement (refus d'emprunter pour financer les EPS).

Pédagogiques. les exigences du programme de cours et d'admission à des programmes postsecondaires représentent des obstacles pédagogiques éventuels pour les élèves désirant poursuivre des EPS.

Obstacles à l'accès aux études postsecondaires

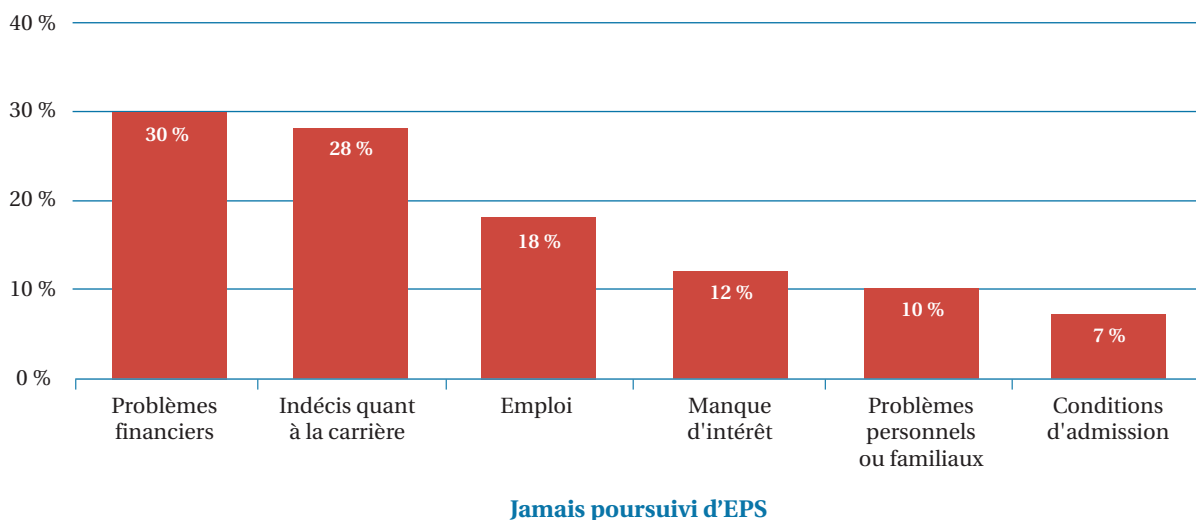
Quels sont les principaux obstacles à l'accès aux EPS ? *Le prix du savoir 2004* expliquait que les obstacles d'ordre motivationnel ou informationnel sont ceux qui ont le plus d'influence, s'appliquant à la moitié des individus qui ne poursuivent pas d'EPS. Les obstacles financiers étaient aussi jugés importants, affectant de 20 à 33 % des individus qui n'entreprennent pas d'EPS. Les obstacles pédagogiques sont ceux qui étaient considérés comme les moins importants, s'appliquant seulement à 7 % de ceux qui ne vont ni au collège ni à l'université¹⁰.

Les répondants de *Promotion 2003* devaient indiquer une ou plusieurs raisons pour lesquelles ils

avaient choisi de ne pas poursuivre d'EPS au moment de l'enquête. La figure 1 présente les obstacles les plus fréquemment mentionnés¹¹.

Deux types d'obstacles motivationnels ou liés à l'intérêt ont été étudiés dans le cadre de l'enquête. Les répondants devaient notamment indiquer si l'indécision quant à leur choix de carrière ou leur manque d'intérêt pour les EPS constituaient des facteurs qui les avaient dissuadés de poursuivre des EPS. Trente-huit pour cent des répondants n'ayant jamais entrepris de programme postsecondaire ont précisé que ces deux facteurs avaient été des obstacles. Il serait faux cependant de prétendre que

Figure 1 – Principaux obstacles à l'accès aux études postsecondaires



n = 1 116; données pondérées; réponses multiples possibles

10. *Le prix du savoir 2004* faisait référence à plusieurs enquêtes, mais l'accent était mis sur les EPS au niveau universitaire. Par contre, la présente enquête tient compte des EPS poursuivies dans un collège, une université, une école de métiers et en apprentissage, ainsi que des programmes de formation professionnelle privés. Les résultats présentés dans *Le prix du savoir 2004* ne sont pas directement comparables à ceux présentés dans ce rapport.

11. Les autres obstacles soumis au choix des répondants étaient : le programme souhaité n'était pas offert dans la région du répondant; le programme souhaité n'était pas offert dans la langue choisie; la liste d'attente pour le programme choisi était trop longue; le répondant ne pouvait pas être parrainé par un employeur dans le cadre d'un programme d'apprentissage; la maladie; « autres » obstacles.

ces répondants manquaient d'intérêt, car nombre d'entre eux (71 %) ont exprimé leur intention de poursuivre des EPS ultérieurement.

Parmi ces répondants, 30 % ont déclaré que les problèmes financiers étaient une raison pour laquelle ils n'avaient pas entrepris d'EPS, alors que 7 % ont

mentionné des considérations d'ordre pédagogique (conditions d'admission). Parmi les participants qui n'ont jamais fréquenté un établissement post-secondaire, 18 % ont précisé qu'ils occupaient alors un emploi.

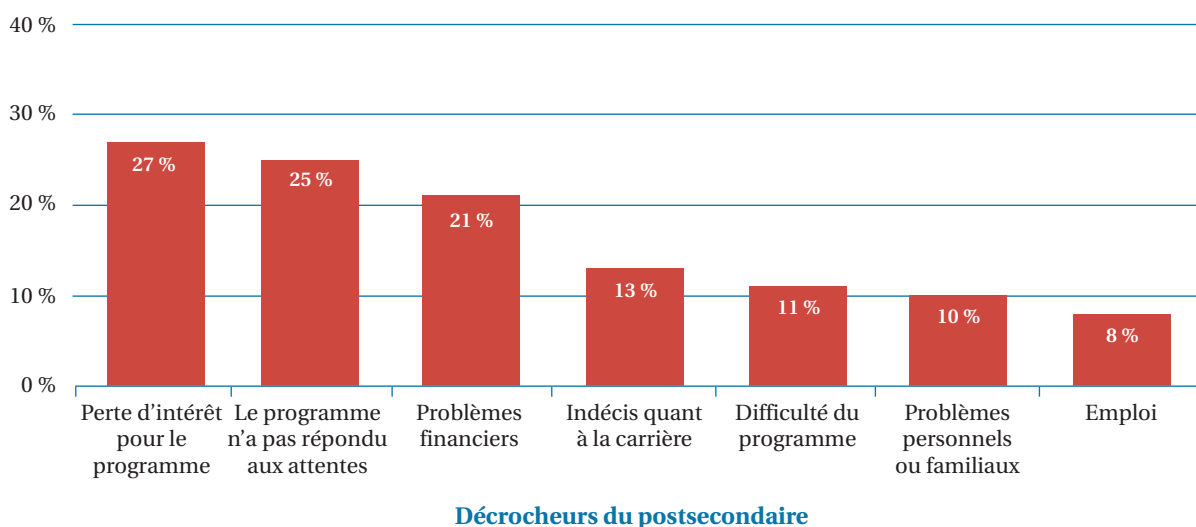
Obstacles à la persévérance

Un des avantages de *Promotion 2003* est que cette recherche a permis de comparer les obstacles à l'accès et les obstacles à la persévérance. Les obstacles à l'accès empêchent les jeunes de poursuivre des EPS tandis que les obstacles à la persévérance contribuent au décrochage de ceux qui ont entrepris de telles études. Cette recherche présente également un autre avantage : elle permet de dresser un portrait plus complet de la persévérance, car elle suit les élèves de deux à trois ans après le secondaire et ne tient pas compte uniquement de ceux qui ont suivi un programme postsecondaire directement après le secondaire. Pour faciliter l'étude de la persévérance, les participants ont été divisés entre « persévérants » et « décrocheurs ». Pour les besoins de l'étude, les persévérants incluent les jeunes qui ont commencé leurs EPS après avoir travaillé ou s'être arrêtés un moment.

Promotion 2003 indique certaines différences majeures entre les obstacles à l'accès et ceux à la persévérance. Les raisons du décrochage au postsecondaire sont différentes de celles qui se rapportent aux obstacles à l'accès mentionnées dans la section précédente : les jeunes qui ont interrompu leurs études l'ont fait le plus souvent parce que le programme ne les intéressait plus (27 %) ou qu'il ne leur convenait pas (25 %). De plus, 13 % étaient indécis quant à leur choix de carrière. Dans l'ensemble, 50 % des répondants qui avaient interrompu leurs études ont déclaré que c'était parce qu'ils n'étaient pas suffisamment intéressés ou satisfaits du programme, ou qu'ils étaient indécis par rapport à leur choix de carrière. Les autres raisons mentionnées par une plus faible proportion de répondants sont des obstacles pédagogiques (11 %), des problèmes personnels ou familiaux (10 %) et un emploi (8 %).

Les principaux obstacles à la poursuite d'EPS sont présentés à la figure 2.

Figure 2 – Principaux obstacles à la poursuite d'études postsecondaires



n = 424; données pondérées; réponses multiples possibles

Aperçu des obstacles

Information et motivation

Le prix du savoir 2004 indiquait que les principaux obstacles à la poursuite d'EPS étaient liés à l'information ou à la motivation. La présente étude examine la question des obstacles informationnels et motivationnels en tenant compte des points suivants :

1. Opinions sur les avantages de la poursuite d'EPS.
2. Planification en cours de secondaire du cheminement après le secondaire et, par conséquent, préparation aux exigences pédagogiques des programmes postsecondaires.
3. Compréhension des moyens de financement des EPS.
4. Motivation ou désir de poursuivre des EPS.

Pour les besoins de l'analyse, les répondants se divisent en quatre groupes, présentés dans l'encadré ci-dessous.

Non-inscrits au postsecondaire : répondants qui n'ont pas poursuivi de programme postsecondaire après le secondaire.

Persévérants au postsecondaire : répondants qui poursuivaient un programme postsecondaire, y compris ceux qui ont fait une pause avant d'entreprendre des EPS.

Finissants du postsecondaire : répondants qui ont terminé un programme d'un ou deux ans depuis le secondaire.

Décrocheurs du postsecondaire : répondants qui ont entrepris des études postsecondaires mais qui ont interrompu leurs études avant la fin d'un programme.

Cette section du rapport présente les différences entre ces quatre groupes d'anciens élèves de 12^e année.

Opinions sur les avantages de la poursuite d'études postsecondaires

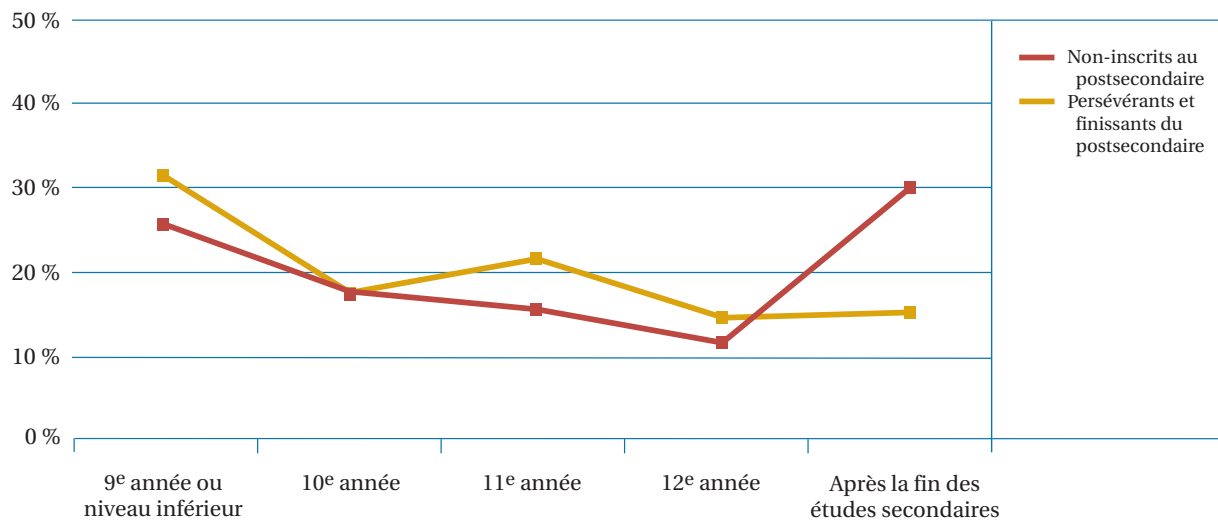
Les données de la présente recherche semblent indiquer que certains jeunes n'ont pas conscience des avantages que représente la poursuite d'études supérieures, ce qui confirme la constatation du *Prix du savoir 2004* selon laquelle le Canadien moyen sous-estime les avantages des EPS. Plus précisément, environ un quart des jeunes non inscrits au postsecondaire ont indiqué que la perspective d'obtenir un emploi mieux rémunéré s'ils poursuivaient un programme postsecondaire *ne* les motivait *pas*. De plus, 18 % des non-inscrits trouvaient que les EPS étaient trop coûteuses dans l'ensemble, et ce, quels qu'en soient les avantages.

Planification d'études postsecondaires

Les résultats montrent que l'information est déficiente pour prendre des décisions concernant les EPS. Moins de la moitié de l'ensemble des répondants ont mentionné qu'ils avaient été suffisamment informés pour faire un bon choix de carrière. De plus, 36 % trouvaient qu'ils n'avaient pas obtenu suffisamment d'information au secondaire pour prendre de bonnes décisions relatives aux EPS. La quantité d'information est également importante. Par exemple, la moitié des répondants qui ont indiqué avoir interrompu leurs EPS parce qu'ils étaient indécis quant à leur choix de carrière ont aussi révélé qu'ils n'avaient pas été suffisamment informés sur les possibilités au postsecondaire (51 %).

Il est essentiel de connaître à l'avance les conditions d'admission à certains programmes postsecondaires pour pouvoir y être admis. Par conséquent, le moment

Figure 3 – Moment de la prise de décision concernant un programme postsecondaire



n = 4 513; données pondérées

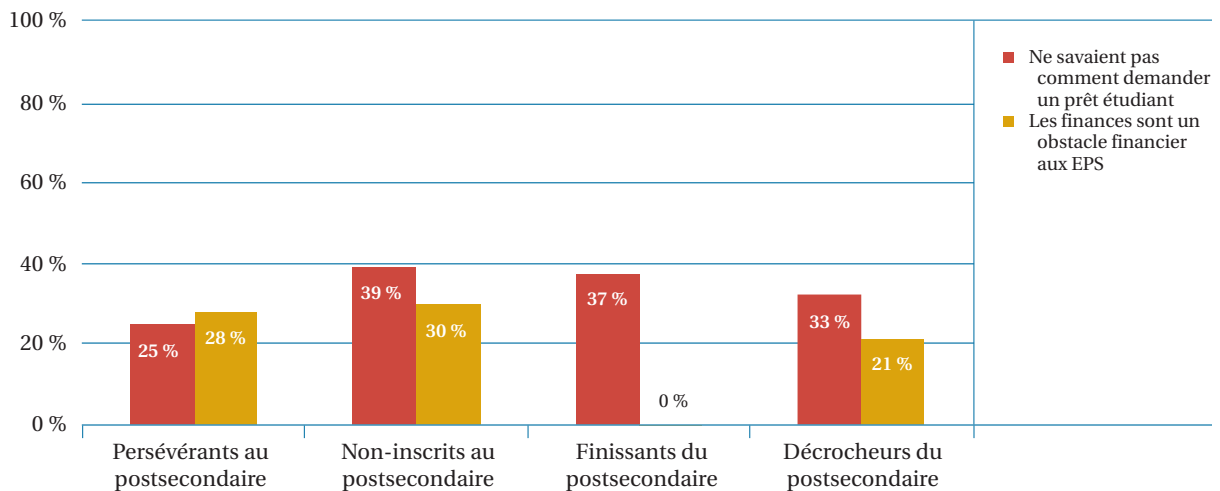
de la prise de décision concernant les activités postsecondaires joue un rôle important. Les élèves qui décident tôt de poursuivre des EPS sont plus susceptibles d'obtenir des renseignements sur les conditions d'admission suffisamment à l'avance pour qu'ils leur soient utiles. La figure 3 compare le moment de la prise de décision liée aux EPS entre les non-inscrits et les persévérants et finissants.

Comme l'indique la figure 3, les non-inscrits au postsecondaire étaient presque deux fois plus susceptibles que les persévérants et les finissants d'avoir pris des décisions concernant les EPS *après* le secondaire. De plus, parmi les répondants qui ont indiqué n'avoir pas poursuivi d'EPS parce qu'ils manquaient d'intérêt, qu'ils étaient indécis quant à leur carrière ou que le programme ne leur convenait pas, 45 % ont déclaré qu'ils avaient pris une décision sur ce qu'ils feraient après le secondaire soit quand ils étaient en 12^e année soit plus tard (contre 30 % chez les persévérants et les finissants). Ces résultats supposent qu'il est possible que ces élèves, même s'ils souhaitent poursuivre des EPS, n'aient pas satisfait aux conditions d'admission à un programme postsecondaire à cause d'un manque de planification.

Connaissance des prêts étudiants

Les répondants n'ayant pas poursuivi d'EPS connaissaient moins bien les prêts étudiants que ceux qui s'étaient engagés dans un programme postsecondaire. De plus, les répondants qui n'avaient jamais poursuivi d'EPS étaient plus enclins à déclarer que le financement était un obstacle à la poursuite de leurs études. En fait, presque 40 % des non-inscrits au postsecondaire ne savaient pas *comment* obtenir de l'information sur les prêts étudiants. Dans le même ordre d'idées, parmi les répondants ayant indiqué qu'ils n'avaient pas suivi de programme postsecondaire parce qu'ils manquaient d'intérêt, qu'ils étaient indécis quant à leur carrière ou que le programme ne leur convenait pas, 38 % ne savaient pas comment obtenir des renseignements sur les prêts étudiants. Il est possible que ces étudiants ne connaissaient pas les programmes d'aide financière simplement parce qu'ils n'étaient pas intéressés à poursuivre leurs études et que, par conséquent, ils n'avaient pas besoin des renseignements s'y rapportant. D'autre part, 36 % des non-inscrits qui ne savaient *pas* comment obtenir de l'information sur les prêts étudiants ont aussi mentionné que des obstacles d'ordre financier les avaient dissuadés de poursuivre des EPS.

Figure 4 – Connaissance des prêts étudiants et des obstacles financiers aux EPS



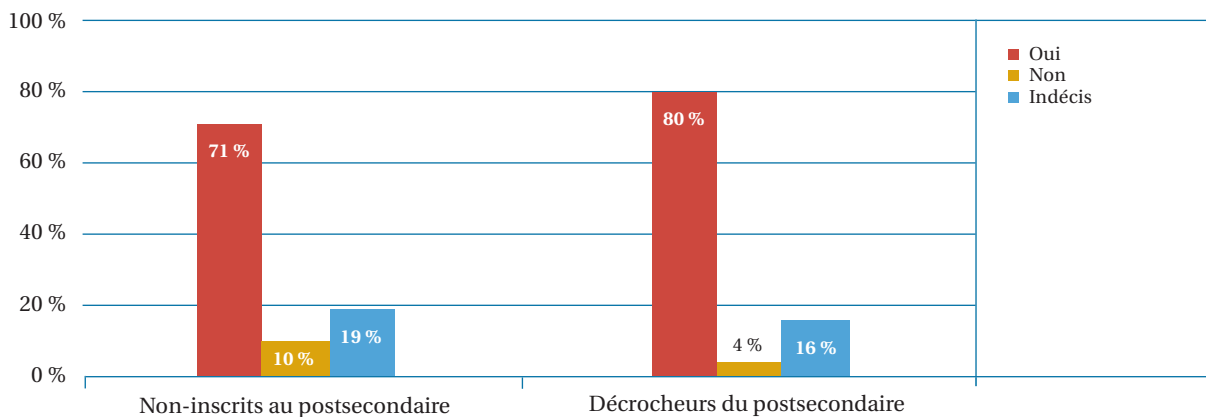
n = 4 305; données pondérées

Aspirations à des études postsecondaires

Curieusement, la plupart des anciens élèves du secondaire de la promotion 2003 désiraient se lancer dans un programme postsecondaire, alors que le manque de motivation a été décrit comme l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes ne poursuivent pas d'EPS. Même parmi les non-inscrits et les décrocheurs, une majorité (plus de 70 % de non-inscrits et 80 % de décrocheurs) ont indiqué leur intérêt à poursuivre ultérieurement des EPS, à

l'université, dans un collège, en suivant une formation privée ou en apprentissage. Ainsi, alors que *l'Enquête auprès des jeunes en transition (cycle 3)* indiquait que seulement environ un quart des élèves qui n'étaient pas initialement inscrits aux EPS en 1999 suivaient un programme postsecondaire en 2003¹², cette enquête semble indiquer que même les jeunes qui ne poursuivent pas d'EPS jusqu'à trois ans après le secondaire désirent encore le faire.

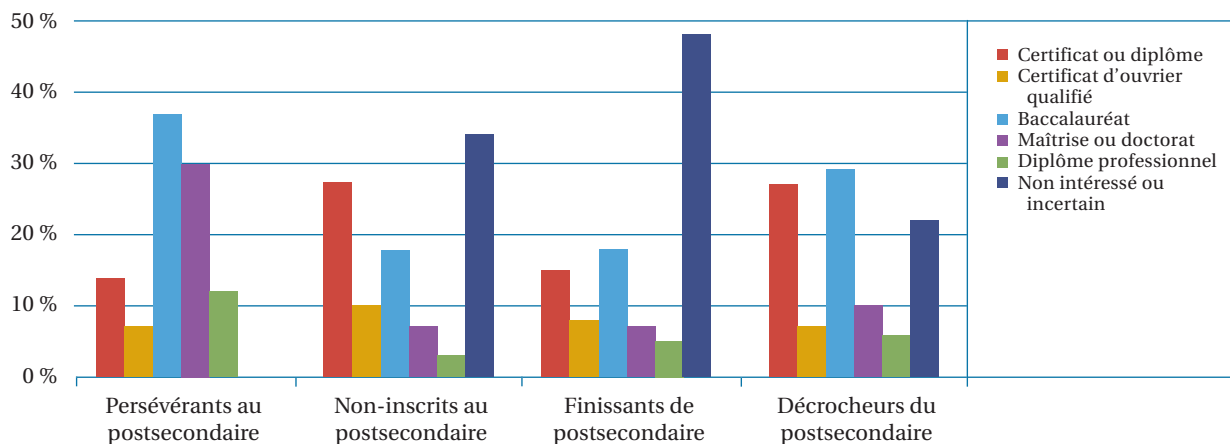
Figure 5 – Intérêt pour la poursuite ultérieure d'études ou d'une formation postsecondaires



n = 1 116 (non-inscrits)/424 (décrocheurs); données pondérées

12. *Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans : résultats du 3^e cycle de l'EJET.*

Figure 6 – Aspirations à des études ou à une formation ultérieures



n = 4 877; données pondérées

La plupart des répondants souhaitant s'engager dans un programme postsecondaire ultérieurement ont indiqué que c'était en raison d'un choix de carrière à faire plus tard (51 %). Douze pour cent ont mentionné qu'ils poursuivraient des EPS ultérieurement parce qu'ils auraient alors les ressources financières nécessaires, tandis que 9 % ont déclaré qu'ils le feraient parce qu'ils connaîtraient alors mieux les possibilités d'EPS.

Persévérants au postsecondaire : ces répondants étaient plus susceptibles que les autres d'indiquer qu'ils désiraient obtenir un baccalauréat (37 %) ou un diplôme d'études supérieures (30 %).

Non-inscrits et décrocheurs du postsecondaire : ces répondants étaient plus susceptibles que les autres d'aspirer à un certificat ou à un diplôme.

Finissants du postsecondaire : les étudiants ayant récemment terminé leur programme postsecondaire étaient les moins intéressés à poursuivre des EPS (48 % étaient indécis ou ne souhaitaient pas poursuivre leurs études), probablement parce que bon nombre d'entre eux avaient déjà atteint le niveau d'études auquel ils aspiraient.

Les aspirations à des études ultérieures ou à une formation différaient énormément selon la situation scolaire des répondants, comme le montre l'encadré ci-dessous.

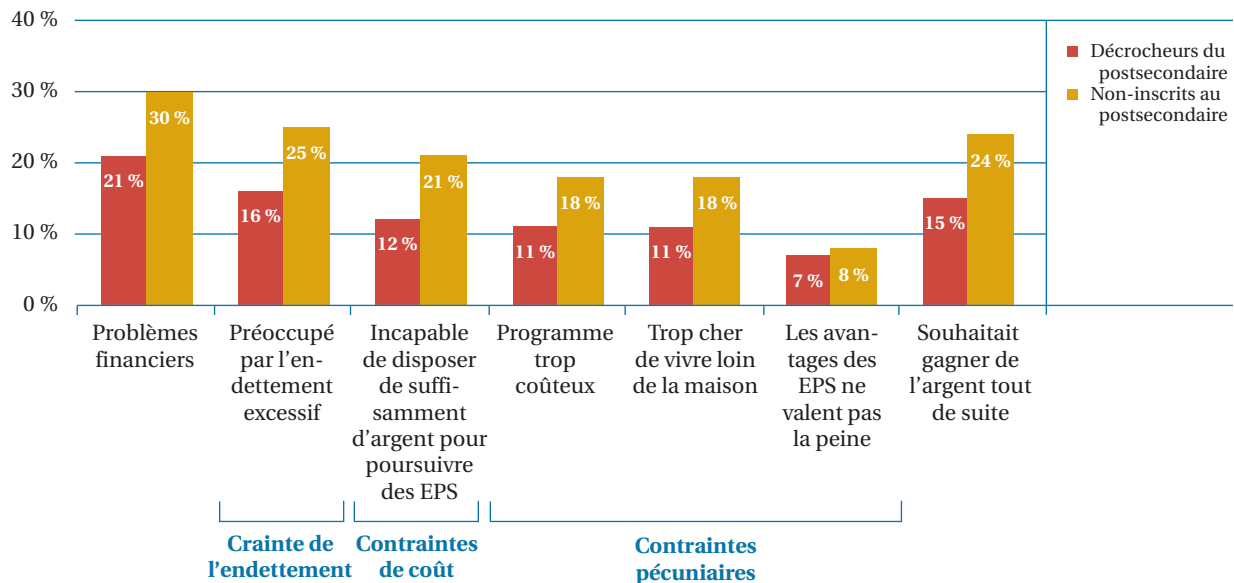
Obstacles financiers

Raisons financières de la non-poursuite ou de l'interruption des études postsecondaires

Les résultats de la présente étude laissent supposer que les problèmes financiers représentent un obstacle plus important à l'accès aux EPS qu'à leur poursuite. Comme l'indique la figure 7, les non-inscrits au postsecondaire sont plus nombreux que les décrocheurs du postsecondaire à avoir mentionné des obstacles financiers. Il semblerait donc que le financement soit à la fois un obstacle à l'accès et à la persévérance, mais qu'il a plus de répercussions sur l'accès.

Les 30 % de non-inscrits qui ont mentionné ne pas avoir encore entrepris d'EPS pour des raisons financières et les 21 % de décrocheurs qui ont déclaré avoir abandonné leurs EPS pour des motifs pécuniaires devaient préciser le type d'obstacles qu'ils ont rencontrés. Comme le montre la figure 7, la crainte de l'endettement apparaît comme le principal obstacle financier à la poursuite des études.

Figure 7 – Raisons financières de l'interruption ou de la non-inscription à des études postsecondaires pour ceux qui ont mentionné des obstacles financiers



n = 418 (décrocheurs)/1 117 (non-inscrits); données pondérées; réponses multiples possibles

Dans *Le prix du savoir 2004*, Junor et Usher faisaient la distinction entre trois types d'obstacles financiers :

- 1) *Contraintes de coût* : les élèves considèrent que les coûts des EPS sont trop élevés par rapport aux avantages qu'elles présentent.
- 2) *Contraintes pécuniaires* : les étudiants éventuels ne peuvent pas disposer du financement nécessaire aux EPS.
- 3) *Crainte de l'endettement* : les étudiants éventuels ne veulent pas emprunter pour financer leurs EPS.

Voici une description détaillée de l'influence de ces trois obstacles financiers ainsi que de l'attrait du marché du travail :

a) *Crainte de l'endettement* : la crainte d'un endettement trop important a été l'obstacle le plus souvent cité; 25 % des non-inscrits qui ont mentionné des obstacles financiers ont fait état de cette préoccupation. Un étudiant qui craint l'endettement peut surmonter son appréhension en travaillant pour réduire ses dettes ou en ayant recours à l'aide financière. Cependant, ceux qui ne peuvent pas réduire suffisamment leurs dettes même en travaillant peuvent être dissuadés de poursuivre des EPS pour cette raison. De plus, si les élèves du secondaire travaillent principalement pour payer leurs dépenses courantes, leur emploi ne leur aura probablement pas permis d'épargner les fonds suffisants pour financer des EPS, et ils seront par conséquent soumis à des contraintes pécuniaires ou devront surmonter leur crainte de s'endetter.

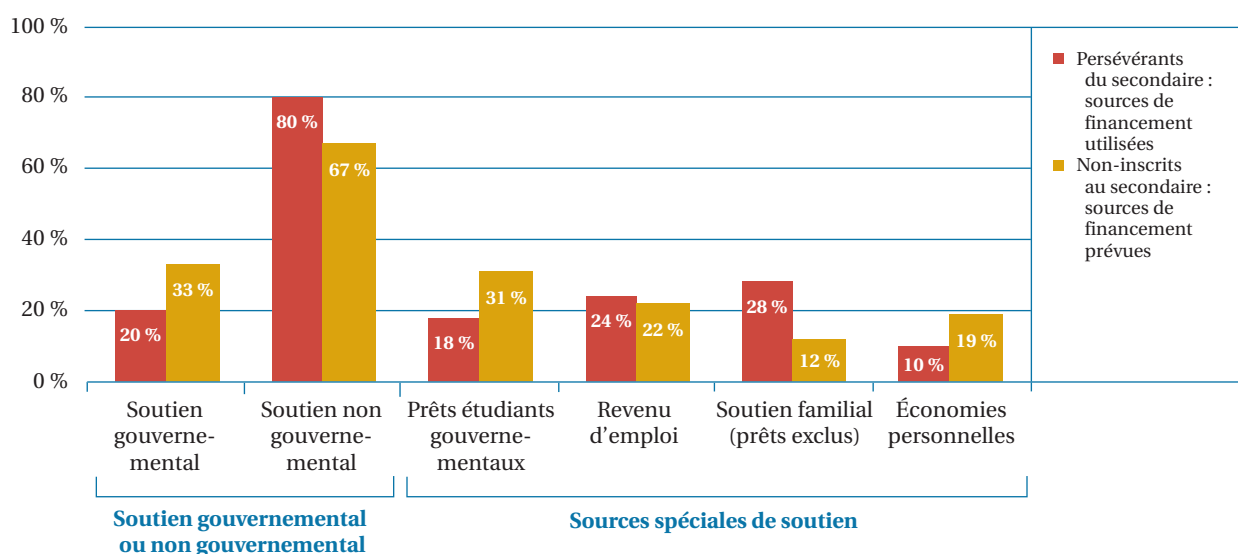
b) *Contraintes pécuniaires* : comme il est précisé dans *Le prix du savoir 2004*, cette contrainte semblerait facilement surmontable, puisque la plupart des étudiants¹³ ont accès à des prêts. Malgré l'existence de programmes de prêts et de bourses étudiants, 21 % des non-inscrits et 12 % des décrocheurs qui ont fait état d'obstacles financiers ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas disposer de suffisamment d'argent pour payer leurs EPS. Il est intéressant de noter que, même si 21 % des non-inscrits faisant état d'obstacles financiers ont mentionné des contraintes pécuniaires, ils n'avaient pas tendance à emprunter de l'argent; seulement 4 % d'entre eux ont fait la demande d'un prêt étudiant.

c) *Contraintes de coût* : parmi les non-inscrits ayant mentionné des obstacles financiers, 18 % trouvaient les EPS trop coûteuses par rapport aux avantages qu'elles présentent¹⁴. Les deux autres contraintes de coût (le programme choisi était trop coûteux ou il coûtait trop cher de vivre loin de la maison) ont toutes deux été citées par environ un cinquième des non-inscrits ayant fait mention des obstacles financiers.

d) *Désir de gagner un revenu* : bien qu'il ne constitue pas un obstacle à proprement parler, l'attrait du marché de l'emploi représente un facteur financier important dans la prise de décision des jeunes. Plus de 20 % des non-inscrits qui ont mentionné des obstacles financiers ont indiqué qu'ils n'avaient pas poursuivi d'EPS parce qu'ils voulaient gagner de l'argent tout de suite (l'influence du marché de l'emploi sur les décisions concernant l'inscription à un programme postsecondaire est présentée en détail plus loin).

Un des défis de l'analyse des obstacles financiers est la difficulté d'isoler des obstacles précis. La plupart des répondants qui ont mentionné au moins un obstacle financier ont déclaré en avoir rencontré plus d'un. En réalité, 41 % des répondants qui ont fait état d'obstacles financiers aux EPS ont précisé qu'un endettement trop important, l'incapacité de disposer d'une somme d'argent suffisante pour s'inscrire et le coût trop élevé du programme auquel ils souhaitaient s'inscrire étaient *tous* des préoccupations pour eux.

Figure 8 – Principales sources de soutien financier pour des études postsecondaires

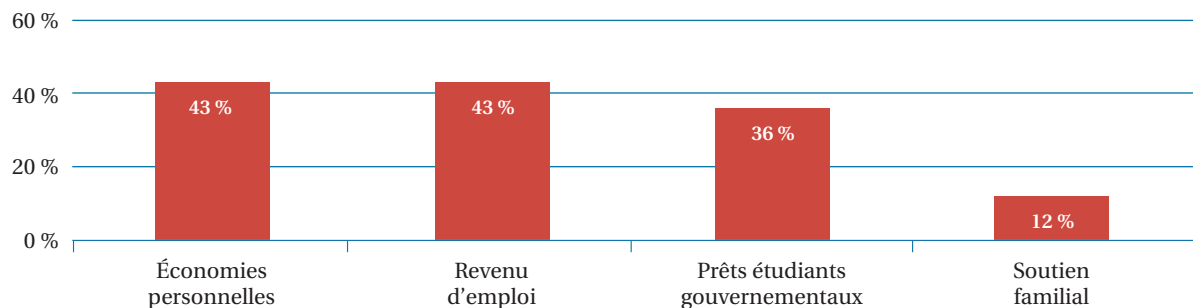


n = 3 627; données pondérées

13. Il faut noter que certains étudiants qui présentent une demande de prêt peuvent ne pas l'obtenir (parce qu'ils ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, que le revenu de leurs parents est trop élevé, etc.).

14. Plus précisément, l'enquête a demandé aux répondants s'ils étaient d'accord ou non avec l'énoncé suivant : « Les avantages présentés par des études ou une formation postsecondaires n'en valaient pas la peine. »

Figure 9 – Répondants pour lesquels le plus important obstacle aux EPS est d'ordre financier, par source principale de financement



n = 733; données pondérées

Types de soutien financier

Les non-inscrits comptant s'inscrire à un programme postsecondaire ultérieurement ont dû expliquer comment ils prévoyaient financer leurs futures études. La figure 8 compare leurs réponses avec celles des étudiants poursuivant alors des EPS.

Les taux de non-inscrits qui prévoyaient bénéficier des prêts étudiants gouvernementaux (31 %) et d'économies personnelles (19 %) pour des EPS ultérieures étaient supérieurs à ceux des persévérants utilisant ces sources au moment de l'enquête (18 et 10 % respectivement). Inversement, le taux de non-inscrits qui prévoyaient bénéficier d'un soutien familial (12 %) était inférieur à celui des persévérants dont la principale source de financement était le soutien de leur famille (28 %).

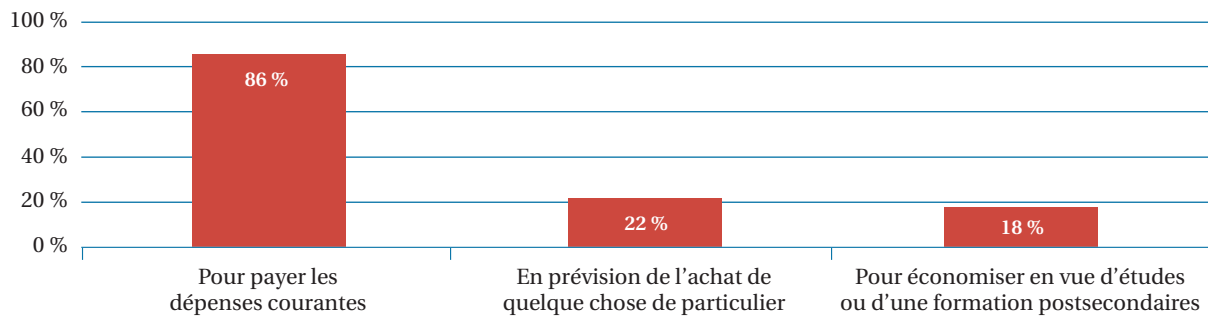
Le type de financement disponible pour les étudiants éventuels est important, car ceux qui comptent sur les prêts étudiants gouvernementaux sont plus nombreux à avoir mentionné que le principal obstacle aux EPS qu'ils rencontraient était d'ordre financier. Seulement 12 % des individus qui espéraient bénéficier essentiellement d'un soutien familial ont indiqué que la principale barrière à laquelle ils faisaient face était financière. Cependant, les jeunes devant compter sur des économies personnelles, sur un revenu d'emploi et sur des prêts étudiants gouvernementaux sont plus nombreux à

avoir déclaré que les obstacles financiers constituaient l'un des principaux obstacles aux EPS (43 %, 43 % et 36 % respectivement). La figure 9 illustre le lien entre la principale source de financement prévue et la probabilité que des obstacles financiers soient mentionnés.

Raisons d'occuper un emploi pendant le secondaire

Malgré l'attention portée par les médias sur le « prix clés en main » des EPS, seulement 14 % des répondants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête ont mentionné qu'ils ont travaillé pendant leur secondaire afin d'économiser en vue de leurs études. Comme l'indique la figure 10, la plupart des répondants qui ont travaillé pendant leur secondaire ont précisé qu'ils l'avaient fait pour payer leurs dépenses courantes (86 %), mais seulement 18 % ont indiqué que leur motivation était d'épargner en vue d'études ou d'une formation postsecondaires.

Le fait que l'argent gagné alors qu'ils travaillaient pendant le secondaire servait le plus souvent à payer leurs dépenses courantes peut expliquer le résultat selon lequel 30 % des répondants qui ont travaillé pendant le secondaire n'avaient pas moins tendance que les autres à faire face à des obstacles financiers aux EPS.

Figure 10 – Raisons d’avoir un emploi pendant le secondaire

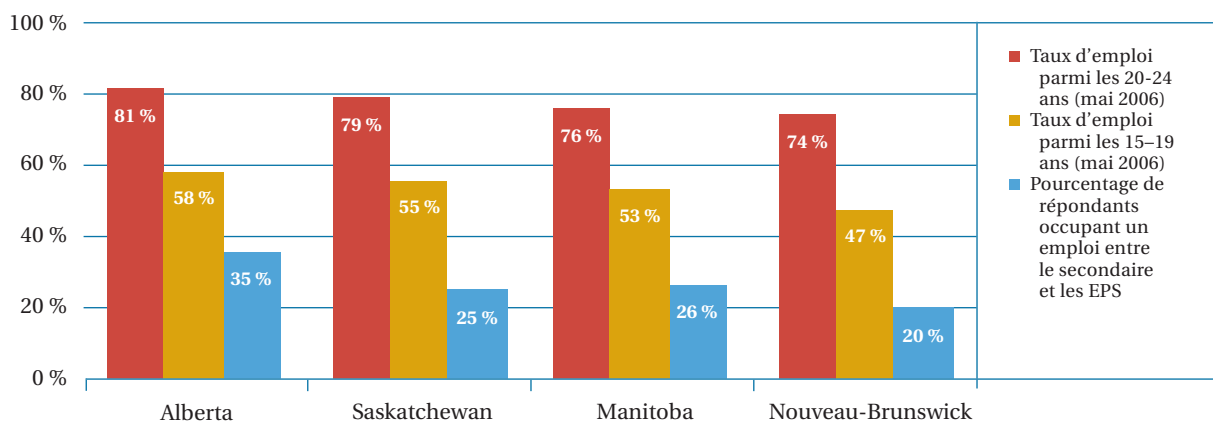
n = 3 479; données pondérées

Influence du marché de l'emploi sur les inscriptions au postsecondaire

Les résultats de *Promotion 2003* indiquent qu'un marché du travail performant peut attirer de nouveaux diplômés vers le marché de l'emploi plutôt que vers des EPS. C'est ce que démontre la comparaison des données de l'Alberta et de celles du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et du Manitoba. Pendant la période en question, le marché de l'emploi albertain était plus performant que celui des autres provinces participantes, et cette situation semble avoir eu des répercussions sur les inscriptions au postsecondaire. Plus précisément, 11 % de ceux

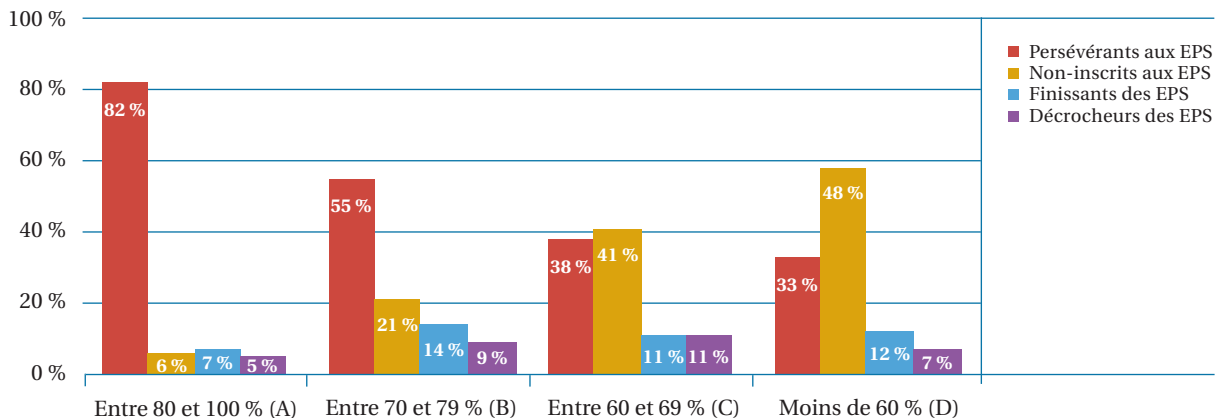
qui ont interrompu leurs études en Alberta l'ont fait parce qu'ils avaient un emploi, contre une moyenne de 6 % au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et au Manitoba.

De plus, le marché du travail a semblé influencer sur le passage direct aux EPS des répondants après le secondaire. Le taux de répondants inscrits aux EPS était sensiblement le même dans les quatre provinces¹⁵, mais les répondants de l'Alberta avaient plus tendance que ceux du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et du Manitoba à avoir fait une pause après le secondaire pour travailler (35 %) avant de s'inscrire à des EPS.

Figure 11 – Occuper un emploi avant des études postsecondaires

n = 2 910; données pondérées; données sur l'emploi de Statistique Canada, *Population active, occupée et en chômage, et taux d'activité et de chômage, par province, 2007-01-04*.

15. Comme l'enquête au Manitoba a été réalisée un an plus tard que dans les autres provinces, le pourcentage d'anciens élèves du secondaire ayant déjà obtenu des crédits d'EPS (17,6 %) était plus important au Manitoba qu'ailleurs.

Figure 12 – Résultats au secondaire et participation à des EPS¹⁶

n = 4 950; données pondérées

Obstacles pédagogiques

Diplômes secondaires mentionnés

Il existe une relation entre la performance scolaire au secondaire et l'admission au postsecondaire. Les programmes universitaires exigent particulièrement de bons, voire d'excellents résultats au secondaire. De plus, bien que les exigences scolaires soient moins strictes dans d'autres programmes, les élèves dont les notes sont relativement faibles au secondaire peuvent préférer s'engager dans la vie active plutôt que de poursuivre des EPS. Cette observation est corroborée par *Promotion 2003*, qui indique que les notes obtenues au secondaire étaient fortement liées aux décisions quant à la poursuite d'EPS. Les répondants qui ont mentionné des moyennes de 80 % en 11^e ou 12^e année étaient plus susceptibles que les autres de s'être engagés dans un programme postsecondaire. Plus précisément, 89 % de ces répondants étaient aux EPS ou avaient terminé un programme postsecondaire. Comparativement, seulement 45 % des répondants qui ont mentionné des moyennes de 60 % ou moins au secondaire poursuivaient des EPS ou avaient déjà terminé un programme d'EPS.

Les résultats présentés à la figure 12 corroborent de précédentes recherches sur la relation entre les résultats scolaires et les EPS. Selon Finnie et Laporte¹⁷,

les étudiants qui ont obtenu des notes de 90 % et plus ont en général presque deux fois plus de chances de s'engager dans des EPS, et sont plus de huit fois plus enclins à accéder à l'université que ceux qui ont eu des moyennes de 60 à 69 %.

Exigences relatives à la scolarité et aux notes

Le prix du savoir 2004 indique que, selon l'enquête consultée, jusqu'à 17 % de diplômés du secondaire perçoivent les obstacles pédagogiques comme le principal facteur dissuasif à la poursuite d'EPS. En comparaison, *l'Enquête auprès des jeunes en transition* signale qu'environ 7 % des diplômés du secondaire sans expérience des EPS considéraient leurs faibles résultats comme un obstacle les ayant empêchés d'aller aussi loin qu'ils l'auraient souhaité dans leurs études. Les résultats de la présente étude corroborent les conclusions précédentes. Comme l'ont montré les figures 1 et 2, 7 % des non-inscrits au postsecondaire ont déclaré qu'ils n'avaient pas poursuivi d'EPS en raison des conditions d'admission, tandis que 11 % des décrocheurs ont précisé qu'ils avaient interrompu leurs EPS parce que le programme était trop difficile.

Afin de mieux examiner l'influence des obstacles pédagogiques sur l'accès aux EPS, les répondants devaient préciser si les exigences relatives à la

16. Les moyennes se rapportent aux notes de 11^e et 12^e année.

17. Finnie et Laporte, *Prêts étudiants et accès aux études postsecondaires*, 2003.

scolarité et aux notes ou si le niveau de difficulté du programme les avaient *découragés* de poursuivre des EPS. Pour les besoins de l'analyse, les répondants ont été répartis en trois catégories¹⁸ :

Non-inscrits au postsecondaire : parmi ces répondants, 27 % ont précisé que les exigences relatives à la scolarité et aux notes les avaient découragés de poursuivre des EPS.

Décrocheurs du postsecondaire : parmi ces répondants, 24 % ont précisé que les exigences relatives à la scolarité et aux notes les avaient découragés de poursuivre des EPS.

Persévérants au postsecondaire : seulement 13 % de ces étudiants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'enquête ont mentionné que les exigences relatives à la scolarité et aux notes les avaient découragés d'aller aussi loin qu'ils l'auraient souhaité dans leurs études.

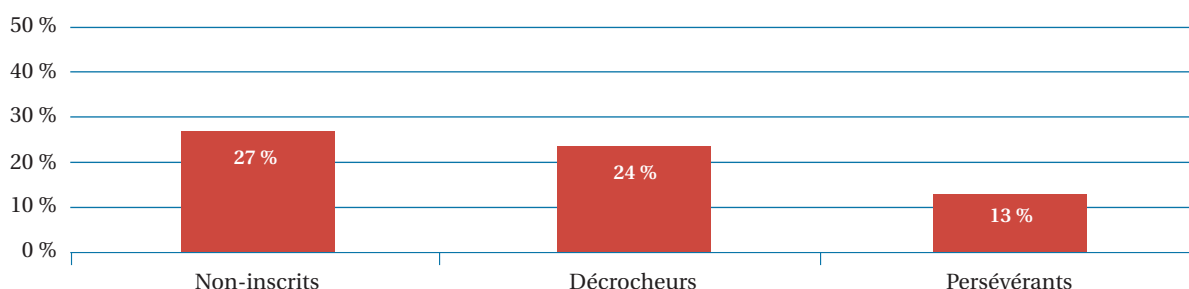
La figure 13 présente le taux de non-inscrits, de décrocheurs et de persévérants qui ont déclaré avoir été découragés par des obstacles d'ordre pédagogique.

Il n'est pas surprenant que les étudiants ayant obtenu de meilleurs résultats aient été moins nombreux que les autres à mentionner des obstacles pédagogiques à l'inscription à un programme postsecondaire. Presque la moitié des répondants ayant fait état de résultats inférieurs à 60 % et 27 % des répondants ayant obtenu des « C » (c'est-à-dire des notes de 60 à 69 %) au secondaire ont fait état de difficultés pédagogiques qui les ont empêchés d'entreprendre ou de poursuivre des EPS. Comparativement, seulement 8 % des répondants ayant obtenu des notes de 80 % ou plus ont mentionné des obstacles d'ordre pédagogique. Ces résultats sont présentés à la figure 14.

Préparation pédagogique durant le secondaire

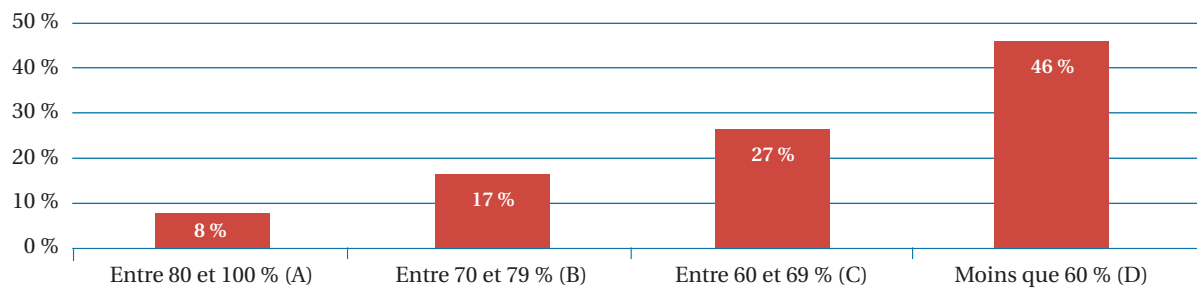
Les obstacles pédagogiques ont également été examinés pour savoir si les anciens élèves de 12^e année pensaient qu'ils avaient bénéficié d'une bonne préparation aux EPS au cours de leur secondaire.

Figure 13 – Répondants découragés des études postsecondaires à cause des exigences relatives à la scolarité ou aux notes



n = 4 970; données pondérées

18. Les exigences relatives aux notes et à l'admission étaient définies comme suit : « non admissible au programme, notes trop faibles ou non admis au programme » pour les persévérants aux EPS; « difficulté d'ordre pédagogique du programme » pour les décrocheurs; et « conditions d'admission ou non admis à aucun des programmes pour lesquels vous avez postulé » pour les non-inscrits.

Figure 14 – Pourcentage des répondants ayant fait état d'obstacles pédagogiques au secondaire

n = 4 942; données pondérées

La recherche a révélé que presque tous les répondants (83 %) trouvaient que le secondaire ne les avait pas correctement préparés à certains égards.

Les répondants mentionnaient le plus souvent que le secondaire ne les avait pas préparés adéquatement aux activités postsecondaires dans les domaines suivants :

- *Habitudes d'étude* : 35 % des répondants ont indiqué que le secondaire ne les avait pas aidés à développer les habitudes d'études nécessaires à la poursuite d'EPS.
- *Choix de carrière* : 20 % ont précisé que le secondaire ne leur avait pas fourni les renseignements nécessaires pour faire le bon choix de carrière.
- *Préparation pédagogique* : 18 % ont mentionné que le secondaire ne leur avait pas fourni ce qu'il fallait sur le plan pédagogique pour entreprendre des EPS.

Les répondants qui ont mentionné que leur expérience au secondaire ne les avait pas préparés pleinement aux EPS, à la formation professionnelle et au marché de l'emploi devaient indiquer comment ils auraient pu être mieux préparés. En général, ils recommandaient le plus souvent que les établissements secondaires offrent plus d'information sur les différentes possibilités postsecondaires (mentionné par 16 % des répondants). Il y avait des différences notables entre les catégories de répondants en ce qui concerne les domaines dans lesquels la préparation au secondaire pourrait, d'après eux, être améliorée :

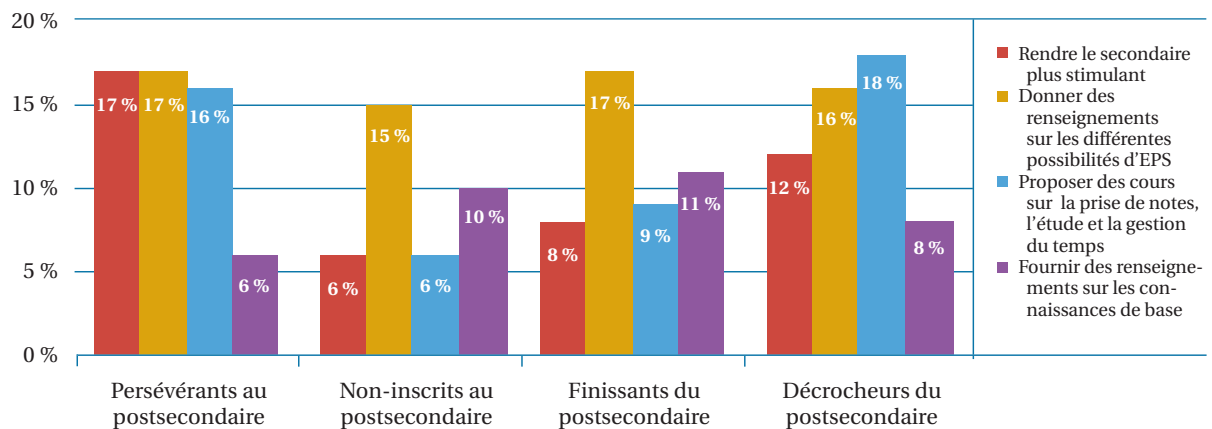
- *Les persévérants au postsecondaire* avaient plus tendance que les autres à réclamer une expérience secondaire plus exigeante (17 %) ou des cours préparatoires aux études, comme des cours sur la prise de notes ou la gestion du temps (16 %).
- Les *non-inscrits* ont fait des suggestions plus variées, les plus nombreux mentionnant le désir d'avoir plus d'information sur les possibilités d'EPS et les connaissances de base.
- Les *finissants* étaient plus enclins à déclarer que des renseignements supplémentaires sur les connaissances de base, comme l'établissement d'un budget, sont nécessaires (11 %).
- Les *décrocheurs* ont le plus souvent demandé davantage d'information sur la prise de notes, les connaissances de base et la gestion du temps.

Soutien social

Soutien social - influence de la famille et des pairs sur la prise de décision

Parmi les réseaux de soutien social, ce sont les parents et les tuteurs qui auraient le plus d'influence sur les décisions des jeunes concernant leur cheminement postsecondaire. Quatre-vingt-douze pour cent des répondants ont affirmé que leurs parents ou tuteurs les avaient encouragés dans leur prise de décision. Il est intéressant de noter que d'autres membres de la famille et des enseignants les ont encouragés davantage que leurs amis dans leur prise de décision.

Figure 15 – Comment le secondaire pourrait mieux préparer les élèves aux études postsecondaires

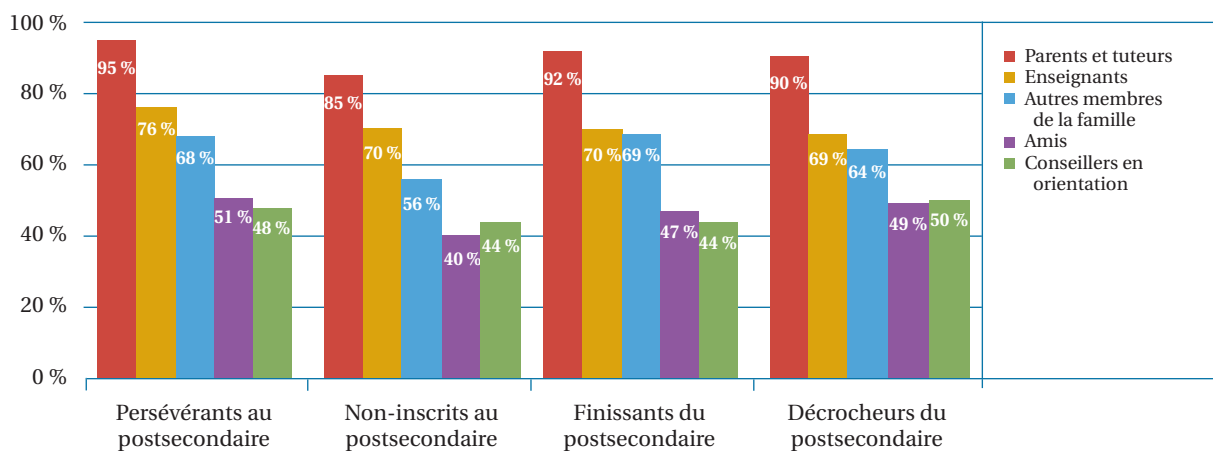


n = 1 962; données pondérées

Un des objectifs de l'étude était d'explorer l'hypothèse selon laquelle des modèles d'identification non familiaux auraient eu plus d'influence sur les répondants dont les parents n'ont pas fréquenté un établissement postsecondaire. En d'autres termes, l'encouragement d'un représentant du postsecondaire non apparenté plutôt que l'encouragement des parents pourrait constituer un capital culturel pour les jeunes dont les parents n'ont pas pour-

suivi d'EPS. Les conclusions de l'étude indiquent cependant que les répondants de première génération ne se distinguaient pas des autres de façon significative en ce qui concerne les influences sur leurs décisions. Certes il existe des sources de soutien social différentes des parents, mais elles ne sont pas nécessairement plus importantes chez les étudiants de première génération.

Figure 16 – Sources de soutien social pour les décisions relatives aux études postsecondaires



n = 4 975; données pondérées

Facteurs prédictifs de la participation à des études ou à une formation postsecondaires

Un modèle de régression a été utilisé afin de déterminer les facteurs qui influent sur la décision d'une personne à poursuivre des études ou une formation postsecondaires. Les variables explicatives, c'est-à-dire les facteurs influant sur le choix de suivre un programme postsecondaire, sont décrites ci-dessous :

- *Les notes au secondaire* : 88 % des répondants ayant obtenu des notes de 80 % et plus au secondaire se sont inscrits à un programme d'EPS, contre 62 % parmi les élèves ayant obtenu des résultats inférieurs à 80 %.
- *Les personnes à charge* : seulement 44 % des répondants ayant des personnes à charge ont suivi un programme postsecondaire, contre 72 % parmi ceux n'ayant pas de personne à charge.
- *Le niveau d'études postsecondaires des parents* : les antécédents scolaires des parents ont une influence sur le cheminement postsecondaire de leurs enfants. Parmi les répondants dont les parents ont achevé des EPS, 77 % ont suivi un programme postsecondaire, contre 61 % parmi ceux dont les parents n'ont pas poursuivi d'EPS.
- *L'encouragement de modèles d'identification importants* : les parents, les représentants du postsecondaire non apparentés et d'autres membres de la famille ont tous, par leurs encouragements, une influence importante sur la décision des répondants à suivre un programme postsecondaire.
- *Le sexe* : parmi les femmes de la promotion 2003, 75 % ont poursuivi des EPS, contre 65 % des hommes. Ce résultat corrobore les données de *l'Enquête sur les jeunes en transition*, qui a également montré que le taux de participation au postsecondaire était plus élevé chez les femmes que chez les hommes¹⁹.
- *L'appartenance à un groupe autochtone* : un taux de 64 % des jeunes autochtones de la promotion 2003 ont poursuivi des EPS, contre 81 % parmi les jeunes non autochtones.
- *Le handicap* : seulement 43 % des répondants qui ont mentionné avoir un handicap ont poursuivi des EPS, contre 71 % des autres répondants.

L'annexe 2 présente en détail le modèle de régression appliqué.

19. Bowlby, J. et McMullen, K. *À la croisée des chemins : premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, janvier 2002.

Interaction entre les obstacles

Étudiants de première génération

Le modèle de régression présenté dans la partie précédente souligne l'importance du niveau de scolarité des parents pour prévoir la poursuite ou la non-poursuite d'un programme postsecondaire chez un jeune. Cette section examine la question plus en profondeur en dressant le portrait des « étudiants de première génération », c'est-à-dire les jeunes qui sont les premiers de leur famille à poursuivre des EPS, comparativement à ceux dont les parents ont déjà suivi un programme postsecondaire.

Taux de participation aux études postsecondaires

Comme le montre la figure 17, les enfants dont les parents ont atteint un certain niveau d'éducation postsecondaire étaient beaucoup plus enclins à entreprendre des EPS que les autres.

Le type d'EPS des parents a-t-il une influence sur la décision de leurs enfants de poursuivre des EPS? Quarante-huit pour cent des répondants dont

les parents ont obtenu un diplôme universitaire ont entrepris des EPS, comparativement à 75 % de ceux dont les parents ont obtenu un diplôme d'études collégiales. Autrement dit, les répondants dont les parents ont étudié dans des collèges ou des universités avaient plus tendance à poursuivre des EPS que ceux dont les parents n'ont jamais fréquenté d'établissement postsecondaire.

Le fait de considérer l'importance des étudiants de première génération dans l'augmentation du taux de scolarité postsecondaire dans la société mérite de s'interroger davantage sur la voie empruntée par ces personnes une fois leurs études secondaires terminées. *Promotion 2003* montre que les enfants de parents qui ont atteint un certain niveau de scolarité postsecondaire avaient plus de chances de s'inscrire à l'université. Inversement, les répondants dont les parents n'ont pas fréquenté d'établissement postsecondaire pouvaient tout aussi bien choisir une formation universitaire ou non. Les étudiants de première génération étaient donc plus portés à poursuivre des EPS dans des collèges ou des établissements professionnels que les étudiants issus d'une famille dont les parents ont bénéficié d'EPS.

Figure 17 – Influence du niveau de scolarité des parents

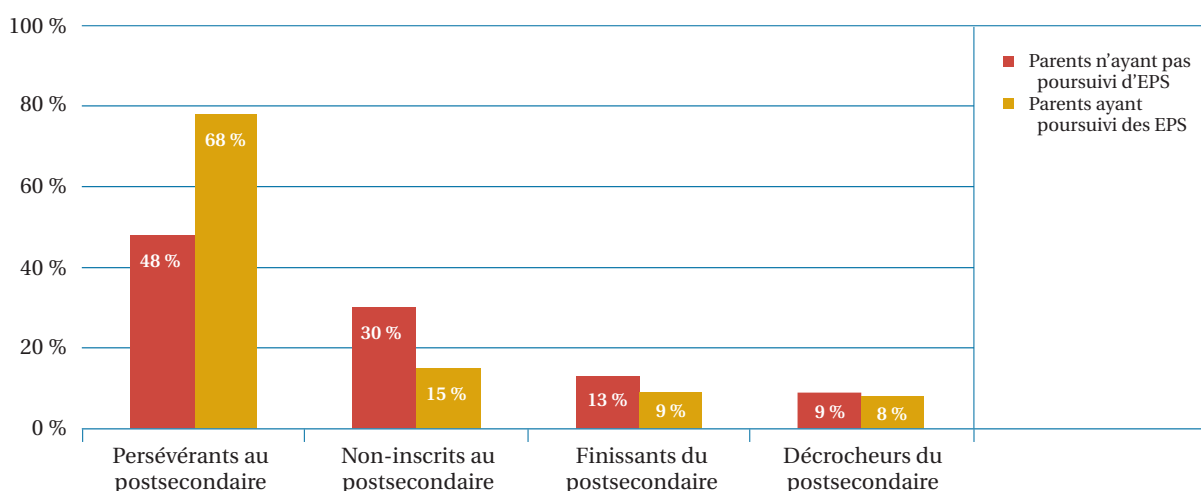
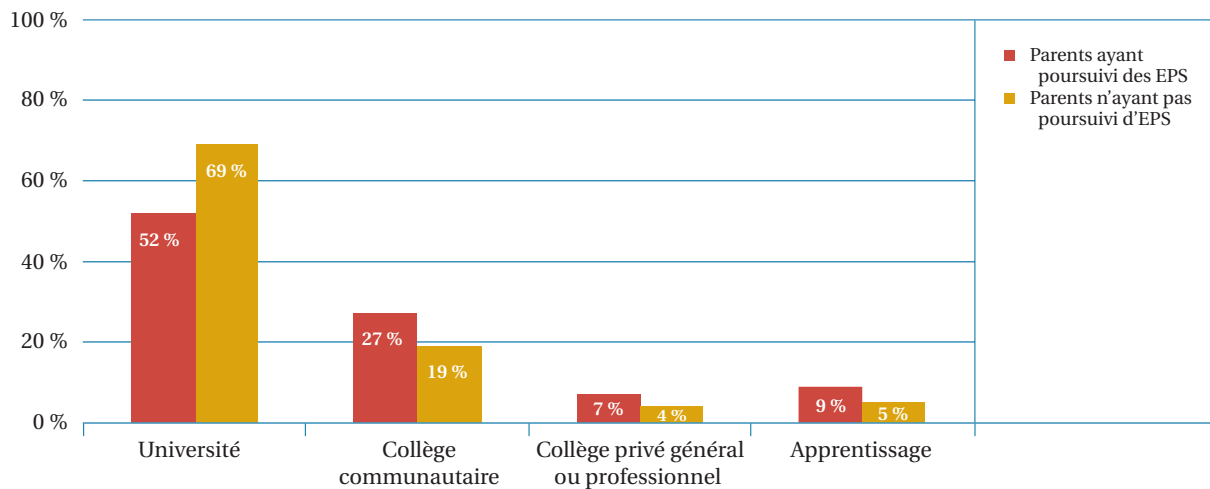
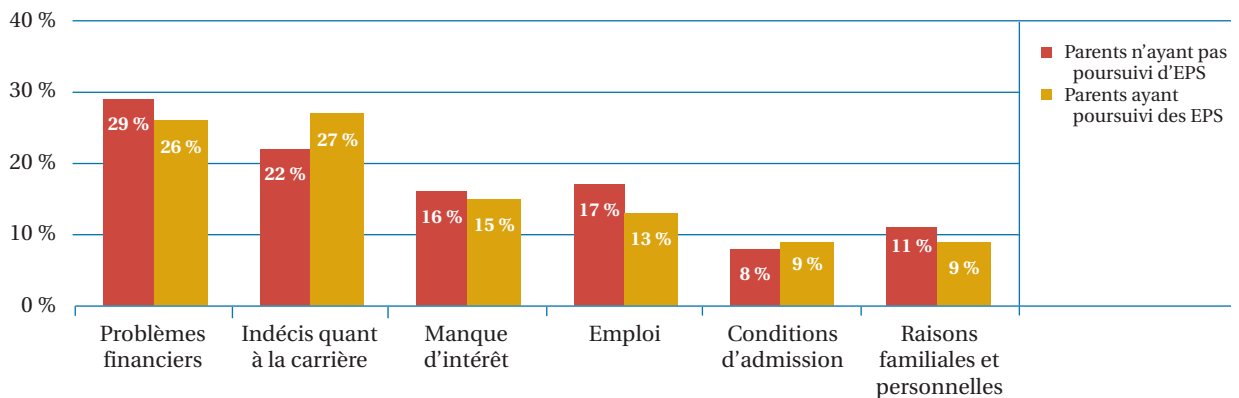


Figure 18 – Influence du niveau de scolarité des parents sur le type de programme choisi

n = 2 910; données pondérées; les répondants pouvaient aussi choisir des cours en ligne ou tout autre type d'activités d'EPS

Figure 19 – Principaux obstacles à la poursuite d'études postsecondaires – Première génération et générations suivantes

n = 1 540; données pondérées; les répondants avaient interrompu leurs études ou n'avaient jamais entrepris d'EPS

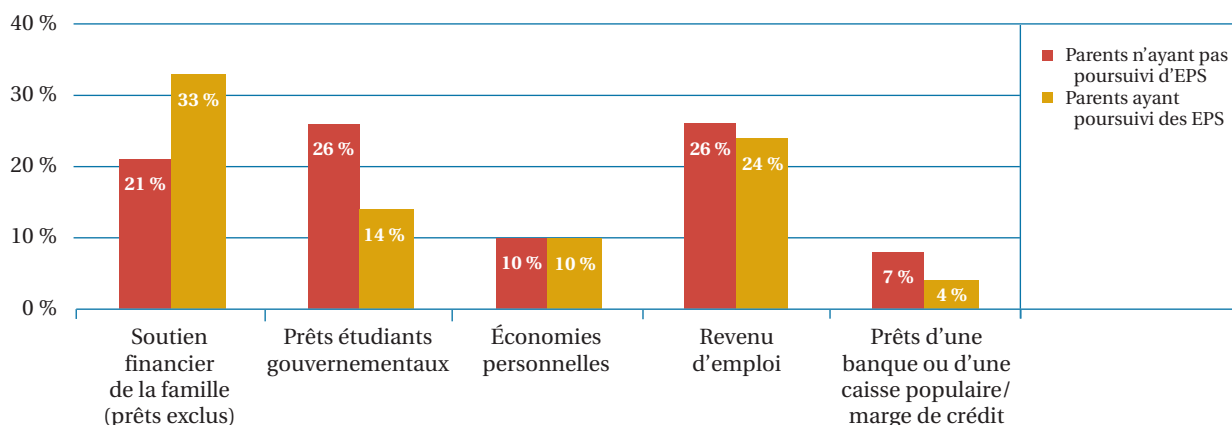
Comment les étudiants de première génération perçoivent les obstacles aux études postsecondaires

Bien que les jeunes dont les parents n'ont pas poursuivi d'EPS soient beaucoup moins portés à poursuivre eux-mêmes des EPS, leurs perceptions des obstacles aux EPS ne sont pas très différentes de celles des autres répondants, comme le montre la

figure 19 (qui tient seulement compte des données relatives aux non-inscrits et aux décrocheurs).

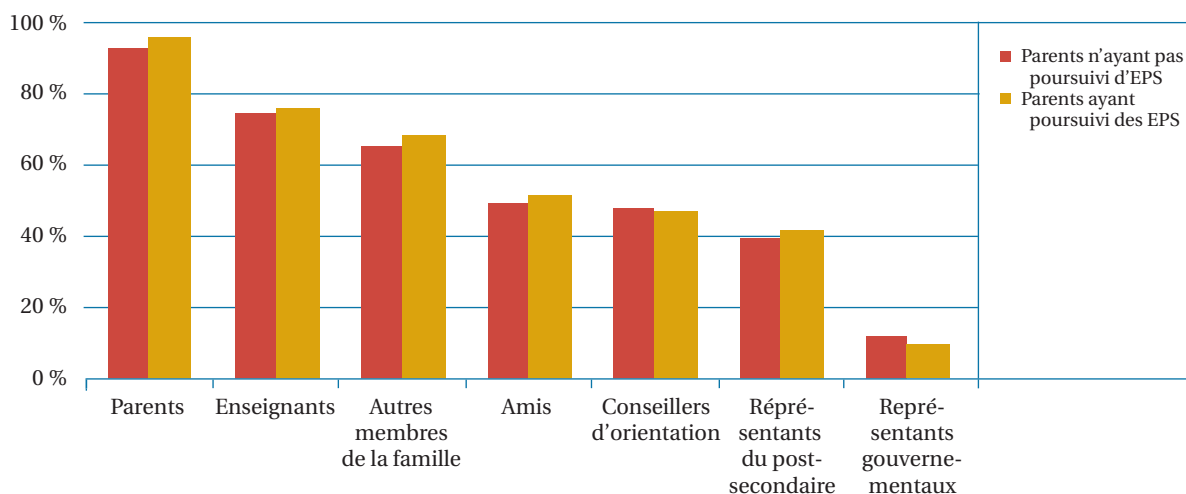
On a retrouvé le même modèle chez les étudiants qui poursuivaient des EPS. Six répondants sur dix ont mentionné ne faire face à aucun obstacle les empêchant d'aller aussi loin qu'ils le souhaitent dans les EPS, quel que soit par ailleurs le niveau d'études postsecondaires de leurs parents.

Figure 20 – Principales sources de soutien financier aux études postsecondaires : étudiants alors inscrits dans des établissements postsecondaires



n = 2 894; données pondérées

Figure 21 – Sources de soutien social pour les programmes postsecondaires : étudiants du postsecondaire



n = 2 910; données pondérées

Les étudiants de première génération ayant indiqué des obstacles n'étaient pas plus nombreux que les autres, mais des analyses plus approfondies ont fait ressortir le fait que la situation financière est un obstacle éventuel important à la poursuite d'EPS dans ce groupe en particulier. Il s'avère que les étudiants de première génération non encore inscrits aux EPS avaient plus tendance que les autres répondants à envisager d'avoir recours à des prêts pour financer

leurs EPS. De façon similaire, la figure 20 montre que les jeunes de première génération inscrits à un programme d'études postsecondaires au moment de l'enquête étaient moins enclins à bénéficier de l'aide financière de leurs parents et plus susceptibles d'avoir recours aux prêts étudiants que ceux dont les parents ont poursuivi des EPS.

Une analyse plus détaillée des données indique également que les étudiants de première généra-

tion sont plus enclins à faire face à des obstacles pédagogiques. Les jeunes dont les parents n'ont pas fréquenté un établissement postsecondaire étaient moins susceptibles de révéler avoir obtenu des notes de 80 % ou plus (25 %) que les jeunes dont les parents ont poursuivi des EPS (39 %).

Les étudiants de première génération disposent-ils de réseaux sociaux différents ? Pour explorer cette question, *Promotion 2003* a demandé aux répondants si certains groupes sociaux les avaient encouragés un peu ou de façon significative à poursuivre des EPS. Comme le montre la figure 21, les données laissent croire qu'il y a peu de différences entre les étudiants de première génération et ceux des générations suivantes en ce qui concerne le soutien social qu'ils reçoivent de la part de modèles d'identification importants.

Élèves autochtones

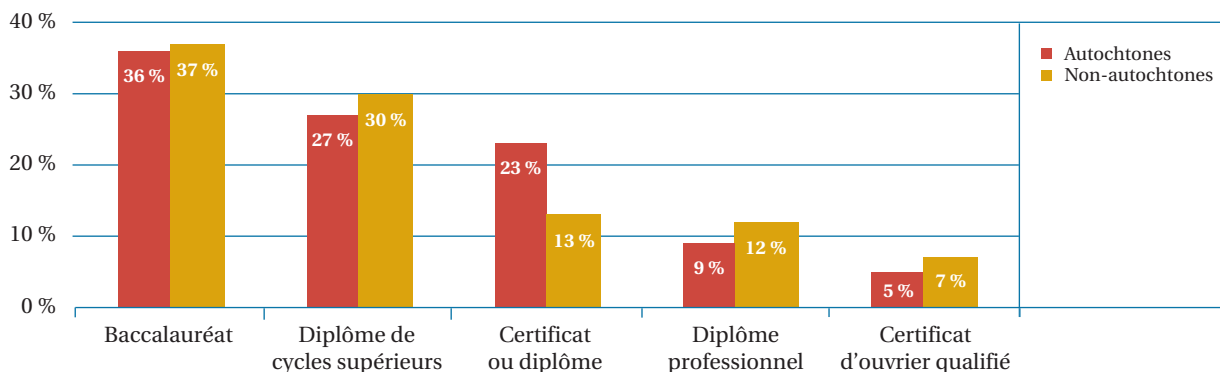
Aspirations aux études

Selon le document *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada*, les aspirations aux études des autochtones ne sont pas très différentes de celles des autres Canadiens. Les résultats de la présente enquête sont en accord avec l'affirmation

suivante : le niveau de scolarité le plus élevé auquel aspirent les répondants qui suivent un programme postsecondaire est pratiquement identique pour les étudiants autochtones et non autochtones. Il y a cependant une différence : les étudiants d'origine autochtone sont plus portés que les autres à prévoir des études débouchant sur l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme (23 % contre 13 %).

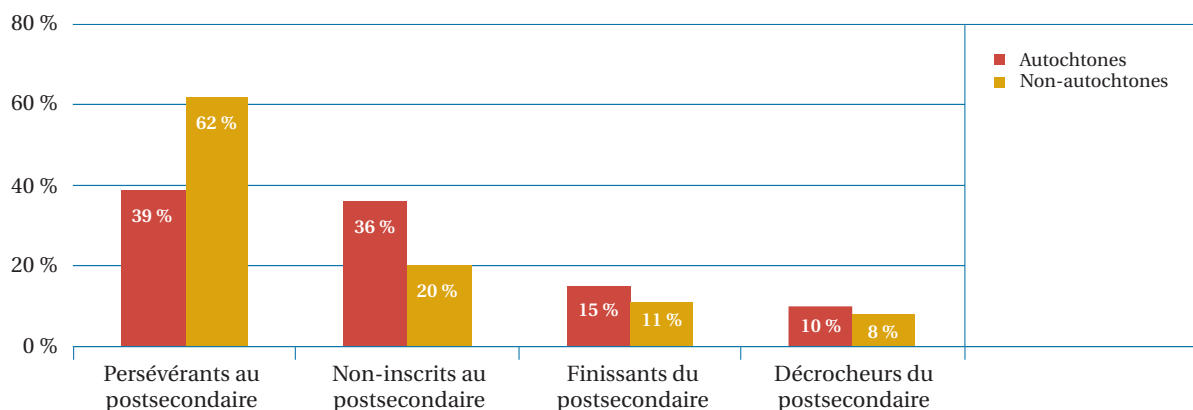
De façon similaire, les aspirations aux études ne diffèrent pas nécessairement entre les répondants autochtones et non autochtones parmi ceux qui ne fréquentent pas un établissement postsecondaire. Parmi ces répondants, plus de 70 % des jeunes autochtones et non autochtones ont indiqué avoir prévu poursuivre des EPS ultérieurement. Une importante mise en garde par rapport à ces données concerne le taux d'abandon des élèves autochtones avant la fin de la 12^e année, lequel est beaucoup plus élevé que celui des élèves non autochtones. Il est impossible de savoir si les aspirations aux études de tous les jeunes autochtones de la même tranche d'âge que la cohorte de la promotion 2003 sont semblables à celles des jeunes non autochtones²⁰. La présente recherche souligne néanmoins un résultat important : il y a peu de différences concernant les aspirations aux études entre les élèves autochtones et non autochtones qui ont complété leur 12^e année.

Figure 22 – Aspirations à des études ou à une formation des étudiants autochtones et non autochtones

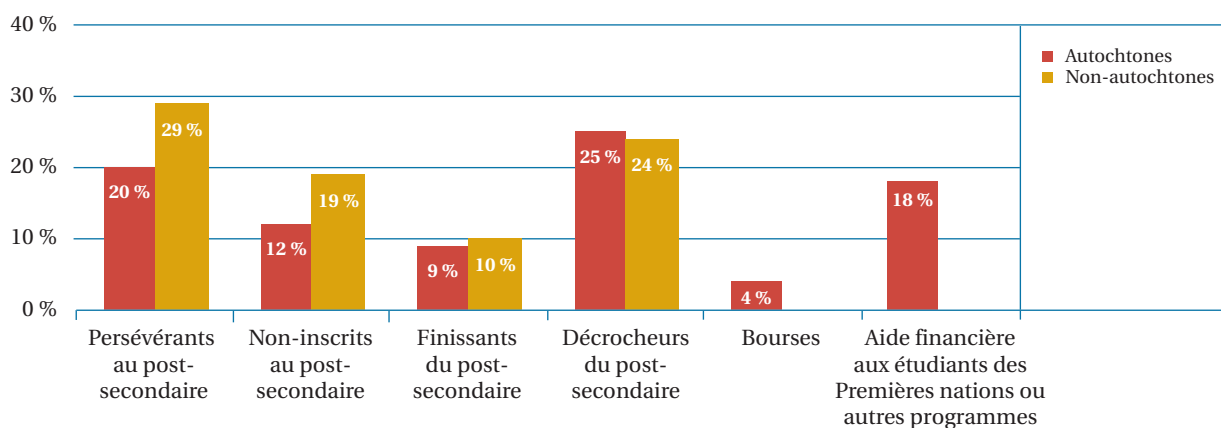


n = 2 802; données pondérées

20. En 2001, 38,7 % des autochtones âgés de 25 à 64 ans avaient arrêté leurs études secondaires avant la 12^e année, contre 29 % pour l'ensemble des jeunes Canadiens (Recensement 2001).

Figure 23 – Participation aux études postsecondaires : autochtones et non-autochtones

n = 4 977; données pondérées

Figure 24 – Principale source de soutien financier pour les études postsecondaires : étudiants autochtones et non autochtones

n = 2 893; données pondérées

Accès aux études

Même si les jeunes autochtones montraient des aspirations aux études semblables à celles des autres répondants, ils étaient beaucoup moins enclins à entreprendre des EPS. Parmi les jeunes autochtones interrogés, 54 % suivaient ou avaient terminé un programme d'EPS, contre 73 % chez les jeunes non autochtones.

Obstacles géographiques

L'enquête *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*²¹ a répertorié une série d'obstacles auxquels sont confrontés les autochtones qui désirent poursuivre leurs EPS. Un des obstacles étudiés dans ce rapport publié en 2004 correspond aux dépenses et aux coûts indirects supplémentaires encourus par les jeunes autochtones qui doivent quitter leur communauté pour aller étudier au collège ou à l'université.

21. R.A. Malatest & Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*, janvier 2004.

Promotion 2003 confirme que les obstacles géographiques risquent davantage de toucher les répondants autochtones que les non-autochtones. Parmi les jeunes fréquentant un établissement postsecondaire, 60 % des étudiants autochtones ont mentionné avoir déménagé pour pouvoir fréquenter leur éta-blisement, contre 51 % parmi les répondants non autochtones.

Obstacles financiers

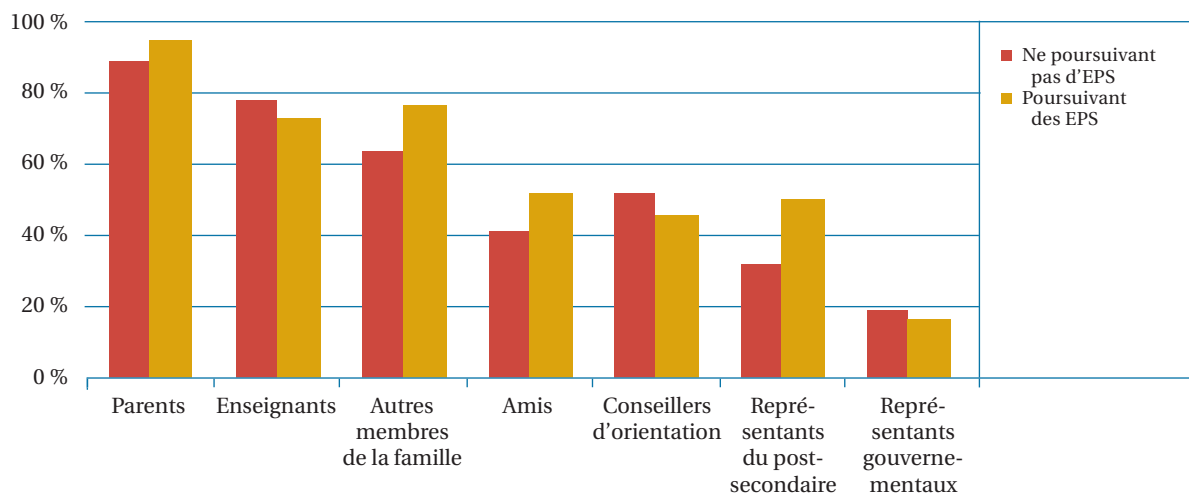
Selon le document *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada*, les obstacles financiers restent le principal obstacle à la poursuite d'EPS chez les jeunes autochtones. Comme le montre la figure 24, les étudiants d'origine autochtone ont moins tendance que les autres répondants à pouvoir bénéficier d'un soutien financier de leur famille (prêts exclus). Cependant, il est possible que l'aide financière aux études des Premières Nations soit un facteur compensateur, car 18 % des étudiants autochtones ont mentionné ce soutien ou d'autres programmes pour les étudiants autochtones comme source principale de financement.

Soutien social et influence des modèles d'identification non parentaux

Il existait peu de différences quant aux types de soutien offerts aux répondants autochtones par rapport aux non-autochtones par les différents modèles d'identification. Cependant, les représentants gouvernementaux étaient plus souvent décrits comme une source d'encouragement par les élèves autochtones (18 %) que par les élèves non autochtones (11 %). De plus, les répondants autochtones dont les parents ont poursuivi des EPS avaient plus tendance que les autres répondants autochtones à indiquer que leurs parents, les autres membres de leur famille, leurs amis et les représentants du postsecondaire les avaient encouragés à s'inscrire à des programmes postsecondaires. Il est à noter que l'on n'a pas interrogé, dans le cadre de la présente enquête, les étudiants autochtones au sujet du rôle des aînés de la communauté.

Le soutien social des modèles d'identification non parentaux est-il plus important pour les jeunes quand les parents n'ont pas fréquenté d'établissements postsecondaires? Selon les résultats obtenus, les répondants autochtones dont les parents n'ont pas

Figure 25 – Sources de soutien social des jeunes autochtones



n = 532; données pondérées

étudié dans un établissement postsecondaire avaient *moins* tendance à recevoir des encouragements de la part d'autres membres de leur famille (64 %) ou d'un représentant du postsecondaire (32 %) que ceux dont les parents ont poursuivi des EPS (respectivement 77 % et 50 %). Les parents ayant poursuivi des EPS tendaient donc à être associés à un réseau de soutien social plus dynamique.

Un facteur lié au réseau social des jeunes autochtones a été souligné au cours de l'enquête : les répondants autochtones avaient beaucoup moins tendance à avoir des parents ayant poursuivi des EPS (37 %) que les jeunes non autochtones (58 %).

Principaux indicateurs de la participation aux EPS

Un modèle de régression logistique a été utilisé afin de déterminer les facteurs qui influent sur la décision d'un autochtone de poursuivre des études ou une formation postsecondaires. Les variables explicatives, c'est-à-dire les facteurs influant sur le choix de suivre un programme postsecondaire, sont :

- *Les notes au secondaire* : 82 % des répondants autochtones ayant obtenu des notes de 80 % et plus au secondaire se sont inscrits à un programme d'EPS, contre 48 % parmi les jeunes ayant obtenu des résultats scolaires inférieurs à 80 %.
- *L'encouragement de modèles d'identification importants* : le soutien d'un représentant du postsecondaire, tout comme le soutien parental, était important pour savoir si un répondant s'inscrirait à un programme d'EPS. Parmi les étudiants autochtones ayant reçu des encouragements de la part d'un établissement universitaire ou collégial, 68 % avaient poursuivi leurs EPS, contre 45 % des répondants n'ayant pas bénéficié de tels encouragements.
- *Le niveau d'études postsecondaire des parents* : les antécédents scolaires des parents ont une influence sur la décision de leurs enfants quant à la poursuite d'EPS. Parmi les répondants autochtones dont les parents ont achevé des EPS, 69 % ont entrepris des EPS, contre 45 % des répondants dont les parents n'ont pas de formation postsecondaire.
- *Les personnes à charge* : seulement 39 % des répondants autochtones ayant des personnes à charge ont entrepris des EPS, contre 58 % des répondants n'ayant pas de personne à charge.
- *Le sexe* : les femmes autochtones sont plus susceptibles de poursuivre des EPS (60 %) que les hommes autochtones (45 %).

L'annexe 2 présente en détail le modèle de régression appliqué.

Facteurs favorisant le choix d'un programme postsecondaire

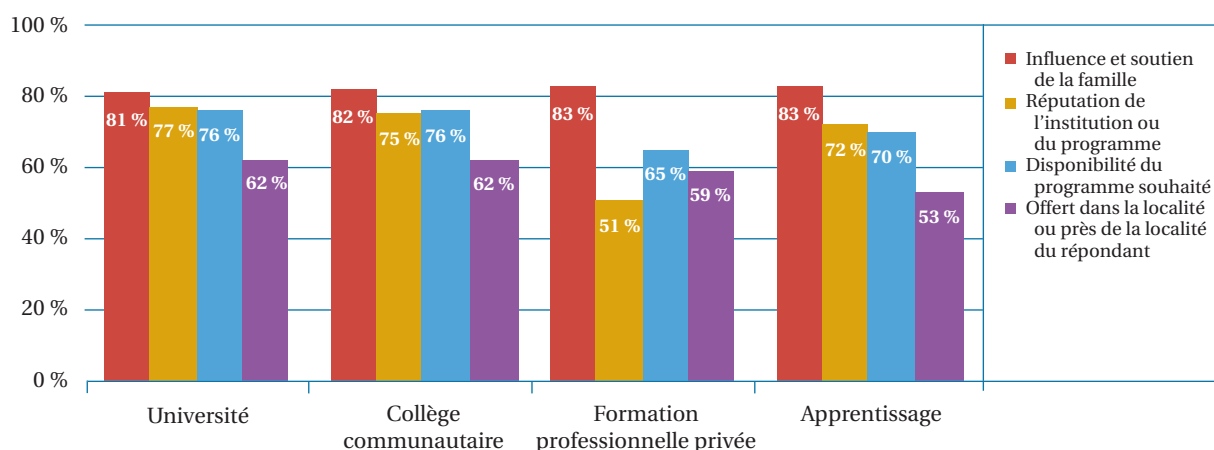
Les sections précédentes présentaient un examen des obstacles qui ont empêché des élèves de la promotion 2003 d'accéder à un programme postsecondaire. L'analyse qui suit se rapporte à un autre aspect : les facteurs qui influent sur le choix d'EPS particulières. S'il y a lieu, on présente les différences entre les jeunes de la promotion 2003 qui ont poursuivi leurs études à l'université, dans un collège, dans un programme de formation professionnelle ou dans un programme d'apprentissage.

Principales raisons de choisir un programme postsecondaire

Les répondants suivant un programme d'études ou de formation postsecondaires ont mentionné divers facteurs qui ont influencé leur choix de poursuivre des EPS :

- La principale raison pour laquelle ils ont choisi un programme était *l'influence familiale*; 82 % des répondants ont indiqué que l'influence de leur famille avait été quelque peu ou très importante.
- La *réputation de l'établissement* ou du programme était aussi un des principaux facteurs; 76 % des répondants ont mentionné qu'elle avait été un peu ou très importante dans leur prise de décision, même si ce facteur était de moindre importance pour les étudiants en formation professionnelle dans le secteur privé (51 %).
- La *disponibilité du programme souhaité* a été un facteur un peu ou très important pour 75 % des étudiants.

Figure 26 – Les principales raisons de choisir un programme



En général, le fait qu'un établissement post-secondaire se trouve près de leur localité était important pour 61 % des persévérants au post-secondaire dans leur choix de programme. D'autres facteurs n'apparaissant pas dans la figure 26 comprenaient l'influence des amis (importante ou quelque peu importante pour 55 % des persévérants), les installations pour les étudiants et les installations de l'établissement (53 %), la taille de l'établissement (40 %), les activités parascolaires offertes (34 %) et le contact avec un agent de recrutement (23 %). La disponibilité des bourses d'études était importante pour 29 % des persévérants.

Facteurs d'ordre financier influant sur le choix d'un établissement postsecondaire

Les raisons d'ordre financier qui ont influé sur le choix d'un programme postsecondaire particulier étaient les suivantes :

- coût total des EPS, y compris les frais de subsistance, les droits de scolarité et les manuels (important ou très important pour 54 % des répondants);
- droits de scolarité (42 %);
- possibilités d'emploi, comme un stage de travail ou un programme travail-études (42 %);
- durée du cours ou du programme (42 %).

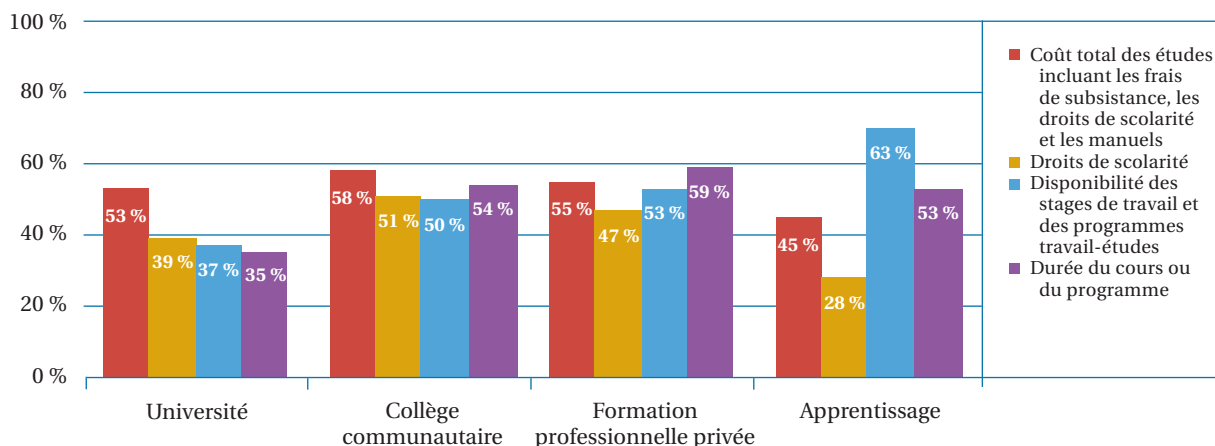
La durée du programme et les droits de scolarité étaient plus souvent mentionnés comme des facteurs importants par les étudiants de collèges communautaires ou d'établissements professionnels privés que par les étudiants universitaires et les apprentis. Cette donnée concorde avec le fait que les programmes des collèges communautaires ou des établissements professionnels tendent à durer trois ans ou moins, contre quatre ans pour les programmes universitaires. La durée du programme a été mentionnée plus souvent par les étudiants autochtones (53 %) que par les autres (42 %).

Les apprentis étaient plus préoccupés que les autres par la disponibilité des stages de travail. Les droits de scolarité étaient également moins importants pour eux. Ce résultat peut refléter le fait que l'apprentissage permet de « gagner sa vie tout en étudiant » (salaire plus assurance-emploi au cours des études); ils attachent donc moins d'importance aux droits de scolarité.

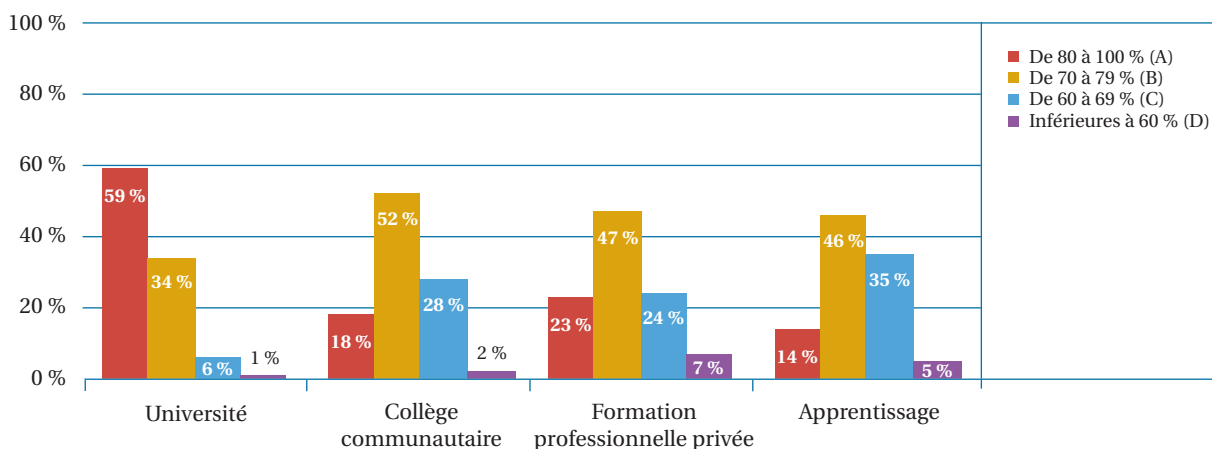
Influence des notes au secondaire

Une recherche précédente a souligné l'importance des résultats obtenus au secondaire pour l'accès au postsecondaire. Elle indiquait notamment que les obstacles pédagogiques tendaient à être plus nombreux pour l'accès à l'université que pour l'accès au collège, car les universités ont généralement des

Figure 27 – Principales raisons financières de choisir un programme



n = 2 907; données pondérées

Figure 28 – Notes au secondaire par type de programme

n=2,907; données pondérées

exigences d'admission d'ordre pédagogique plus sélectives que les collèges. Les exigences relatives aux résultats peuvent donc s'avérer un obstacle pédagogique important pour les jeunes en ce qui concerne les possibilités d'EPS. En réalité, selon une enquête de COMPAS Research réalisée en 2003, la moitié des parents qui ne se montraient pas optimistes à l'endroit des études futures de leurs enfants trouvaient que ceux-ci n'avaient « pas d'assez bonnes notes pour entrer à l'université »²².

Promotion 2003 confirme qu'il existe une relation importante entre les notes au secondaire et le type de programme postsecondaire poursuivi. Les étudiants universitaires étaient trois fois plus susceptibles que les collégiens d'avoir obtenu des « A ». Les apprentis étaient six fois plus susceptibles d'avoir obtenu des notes inférieures à 70 % que les étudiants universitaires.

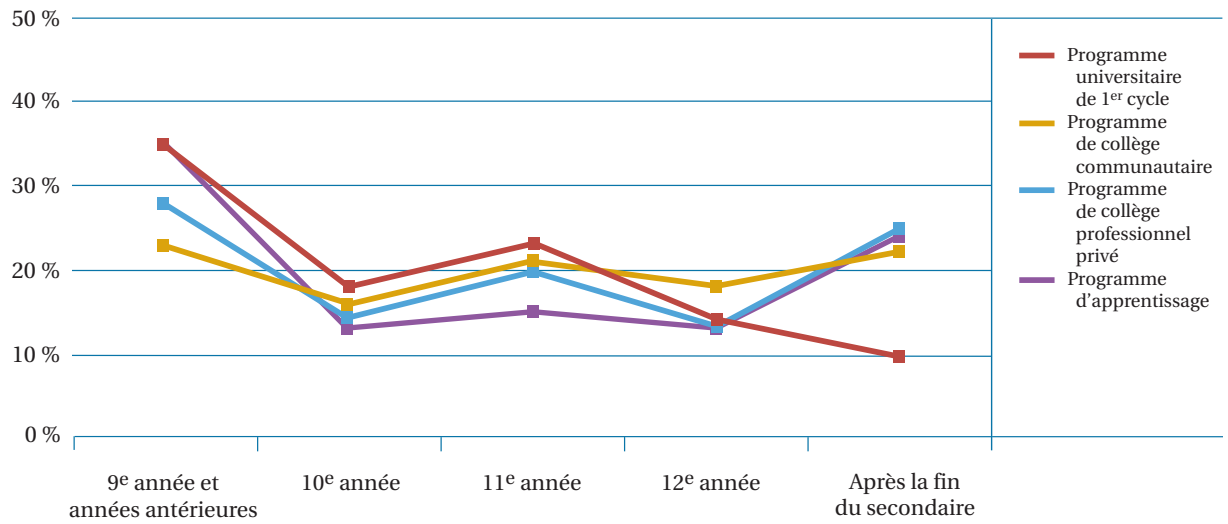
Moment de la prise de décision concernant les études postsecondaires

Le moment où un élève prend sa décision concernant les EPS a une importance dans le choix des possibilités. La décision d'opter pour une formation

générale ou professionnelle doit se prendre tôt au secondaire. De plus, les exigences pédagogiques de certains programmes nécessitent que les cours et les notes soient pris en considération à l'avance par les élèves du secondaire qui souhaitent suivre des programmes plus spécialisés. Comme le montre la figure 29, les étudiants des collèges communautaires, des collèges privés de formation professionnelle et des programmes d'apprentissage avaient davantage tendance que les étudiants universitaires à avoir décidé après le secondaire de ce qu'ils voulaient faire.

En revanche, les étudiants universitaires étaient plus enclins à avoir pris leur décision dès la 9^e année. Les conditions d'admission à l'université ont pu inciter les élèves intéressés à se hâter à préparer leur passage au postsecondaire, alors que les élèves des établissements professionnels privés, des collèges communautaires et des programmes d'apprentissage pouvaient choisir des programmes après leur secondaire et y être admis. Les apprentis étaient également plus susceptibles d'avoir décidé de leur cheminement professionnel en 9^e année ou même plus tôt, peut-être parce qu'ils étaient déjà engagés dans une voie professionnelle au secondaire.

22. COMPAS Research Inc., *Études postsecondaires : facteurs culturels, scolaires et économiques*, décembre 2005.

Figure 29 – Moment de la prise de décision concernant un programme postsecondaire

n = 2 902; données pondérées

Résumé des résultats

L'enquête *Promotion 2003* a été mise en œuvre afin de dégager les informations suivantes :

- a) facteurs facilitant la transition des étudiants aux EPS;
- b) raisons de la non-participation aux EPS d'anciens élèves de 12^e année de la promotion 2003.

Voici les principaux résultats relatifs à ces questions.

Quels sont les facteurs les plus importants de l'accès à des programmes postsecondaires ?

Voici, fondés sur un modèle de régression, les facteurs les plus importants qui influent sur l'accès des jeunes à des programmes postsecondaires :

- a) *Les notes au secondaire* – des notes de 80 % et plus assurent pratiquement l'accès au système postsecondaire.
- b) *Les personnes à charge* – les répondants ayant des personnes à charge ont moins tendance à poursuivre des EPS.
- c) *Le niveau de scolarité des parents* – les répondants dont au moins un des parents possède une expérience postsecondaire étaient plus enclins à se lancer dans un programme postsecondaire que ceux dont les parents possèdent au plus un niveau de scolarité primaire ou secondaire.
- d) *Le soutien des parents et d'autres modèles d'identification importants* – les parents sont les personnes ayant le plus d'influence sur les décisions concernant le postsecondaire; ils se classent avant les amis, les enseignants et les autres proches.
- e) *Le sexe* – les femmes ont plus tendance que les hommes à fréquenter un établissement postsecondaire.
- f) *L'appartenance à un groupe autochtone* – les répondants autochtones sont moins susceptibles de poursuivre des EPS.

- g) *Le handicap* – les étudiants ayant précisé qu'ils avaient un handicap étaient moins enclins à intégrer le système postsecondaire.

Quels sont les obstacles à la participation au postsecondaire ?

On a répertorié les obstacles suivants à la participation aux EPS :

- a) *Informationnels/motivationnels* – *Promotion 2003* a permis de recueillir de nouvelles données sur l'influence de divers obstacles informationnels et motivationnels à la poursuite d'EPS. Les répondants ne poursuivant pas d'EPS sont beaucoup moins convaincus des avantages de ces études et ont moins planifié leurs activités postsecondaires que les persévérants aux EPS. Le manque d'information sur les prêts étudiants semblait être un obstacle important : une bonne proportion de répondants qui ont fait état d'obstacles financiers ne savaient pas comment obtenir de l'information sur les prêts étudiants.
- b) *Financiers* – les types de soutien financier offerts aux jeunes ne suivant pas un programme postsecondaire reflètent la réalité des obstacles financiers. Les répondants ne suivant *pas encore* de programme postsecondaire avaient deux fois moins tendance que les jeunes aux EPS à bénéficier du soutien de leur famille (prêts exclus). La crainte d'un endettement trop grand constituait l'obstacle financier le plus important pour les non-inscrits qui ont mentionné des obstacles financiers (25 %), bien qu'une proportion semblable de répondants aient décidé de ne pas poursuivre d'EPS sous prétexte de vouloir gagner de l'argent directement en intégrant le marché du travail.
- c) *Pédagogiques* – les exigences relatives à la scolarité et aux notes ont été signalées comme obstacle par 27 % de jeunes qui n'ont pas poursuivi d'EPS. Seulement 45 % des répondants ayant obtenu des

notes inférieures à 60 % se sont engagés dans un programme postsecondaire, contre 89 % de répondants ayant obtenu des notes de 80 % et plus. Les élèves ayant eu des résultats plus faibles étaient plus enclins à être inscrits dans un programme collégial, professionnel ou d'apprentissage.

d) *Soutien social* : les parents et les tuteurs étaient les personnes ayant exercé la plus grande influence sur les décisions des jeunes quant à leurs activités postsecondaires; 90 % de répondants ont précisé que leurs parents ou tuteurs les avaient encouragés à poursuivre des EPS.

Quelles questions devraient encore être explorées ?

Cette étude a découvert que la majorité des jeunes ne poursuivant pas d'EPS souhaitaient le faire ultérieurement. Malgré tout, les données de *l'Enquête auprès des jeunes en transition (cycle 3)* précisent que seulement un quart des jeunes qui ne fréquentaient pas un établissement postsecondaire en 1999 étaient inscrits à un programme d'EPS en 2003²³. Par conséquent, d'autres recherches doivent être réalisées afin de mieux comprendre ce qui influence l'intégration des étudiants aux EPS directement après le secondaire. Les recherches actuelles soulignent le

fait que les jeunes ont beaucoup moins tendance à se lancer dans un programme postsecondaire une fois qu'ils ont des enfants (44 % contre 72 % parmi les participants sans enfants). On pourrait présumer que les obstacles aux EPS augmentent au fil du temps après le secondaire, mais bien peu d'études suivent les jeunes de cinq à dix ans après le secondaire.

Il serait également utile de mener d'autres recherches sur les effets et l'efficacité de la programmation du développement professionnel. Une nouvelle théorie sur le développement de carrière reconnaît qu'une combinaison du manque d'exploration et de validation des champs d'intérêt et des capacités, et du manque d'information sur les carrières et les cheminements en formation générale ou professionnelle compte parmi les plus importants facteurs sous-jacents du manque de motivation ou d'intérêt. Comme le présent rapport a permis de faire ressortir l'indécision relativement à la carrière et le manque d'intérêt en tant que facteurs clés du nonaccès aux EPS et du manque de persévérance, de nouvelles recherches sur l'influence de la planification du développement professionnel aideraient à comprendre les obstacles liés à la motivation ou à l'intérêt.

23. *Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans : résultats du 3^e cycle de l'EJET.*

Annexe I

Méthodologie de la recherche

Cette annexe présente les détails de la méthodologie de l'enquête, notamment les taux de réponse et les marges d'erreur, ainsi que les mises en garde à prendre en considération au moment de l'interprétation des résultats.

Conception du texte de l'enquête

Le texte de l'enquête a été conçu par R.A. Malatest & Associates Ltd. en collaboration avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick. Le texte final de l'enquête contient des questions réparties dans les parties suivantes :

- expérience du secondaire;
- étudiants inscrits à un programme postsecondaire au moment de l'étude;
- répondants antérieurement inscrits à un programme postsecondaire;
- répondants non inscrits à un programme postsecondaire;
- démographie.

Des tests sur le terrain ont d'abord été réalisés auprès d'un échantillon d'anciens élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick. Le test pratique de *Promotion 2003* a été effectué du 18 au 25 avril 2005. Pendant cette période, des superviseurs et des chercheurs participant à l'enquête ont contrôlé les processus d'appel pendant toute la période des appels. Les intervieweurs ont eu accès à 225 dossiers et ont mené 19 enquêtes. Le test préliminaire a permis d'apporter plusieurs légères modifications à l'enquête.

Méthodologie d'échantillonnage, taux de réponse et marge d'erreur

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon valide total (excluant les numéros de téléphone hors service, les étudiants non admissibles²⁴, les numéros d'entreprise, etc.) de 9 193 anciens élèves. L'enquête a finalement été réalisée auprès de 4 989 répondants, ce qui représente un taux de réponse valide de 54 %. La répartition par province des enquêtes réalisées, la marge d'erreur et les taux de réponse sont indiqués dans le tableau suivant :

Province	Échantillon total	Échantillon valide	Nombre d'enquêtes réalisées	Taux de réponse valide	Marge d'erreur
Alberta	3 600	3 268	1 682	47,1 % (répondants non autochtones)*	±2,2 %
Saskatchewan	5 845	2 071	1 200	57,9 %	±2,7 %
Nouveau-Brunswick	3 700	1 875	1 106	59 %	±2,8 %
Manitoba	2 707	1 979	1 001	50,6 %	±3,0 %

* Une analyse supplémentaire a été réalisée auprès de 4 528 anciens élèves du secondaire en Alberta afin d'obtenir 143 réponses supplémentaires de jeunes autochtones. L'échantillon utilisé dans cette analyse supplémentaire a été utilisé pour calculer le taux de réponse valide. Ce taux a été calculé sur la base de 1 539 questionnaires remplis de l'échantillon initial de 3 268.

24. Certains répondants suivaient un cours de perfectionnement et n'étaient pas inscrits à plein temps au secondaire.

Réalisation de l'enquête

Des enquêtes téléphoniques ont été effectuées à l'aide d'un système CATI (interview téléphonique assistée par ordinateur). Les renseignements obtenus ont été insérés directement dans une base de données pendant l'enquête, laquelle a été menée dans les deux langues officielles. Jusqu'à huit rappels automatiques ont été réalisés. Un message précisant un numéro sans frais était laissé à chaque appel sans réponse.

Une recherche approfondie a été réalisée afin de pouvoir communiquer avec les anciens élèves du secondaire qui avaient déménagé pour des raisons professionnelles ou pour se rapprocher d'un établissement postsecondaire. Diverses procédures de recherche ont été appliquées afin de retrouver les personnes qui avaient déménagé ou dont le numéro n'était plus en service : l'utilisation du service d'assistance-annuaire pour obtenir les renseignements téléphoniques les plus récents, l'obtention de renseignements à jour par l'intermédiaire des parents et la consultation d'annuaires téléphoniques.

L'étude a été réalisée dans les provinces participantes en 2005, sauf au Manitoba, où elle a été menée en 2006. Le tableau ci-dessous résume la période de réalisation de l'enquête dans chaque province :

Province	Période de réalisation de l'enquête
Alberta	Du 15 août au 10 décembre 2005 ²⁵
Saskatchewan	Du 1 ^{er} juin au 4 juillet 2005
Nouveau-Brunswick	De mai à juin 2005
Manitoba	Du 20 juin au 26 juillet 2006

Analyse des données

L'analyse a été réalisée à partir des questionnaires remplis. L'analyse initiale a porté sur les réponses de tous les répondants afin de déterminer les prin-

cipales caractéristiques démographiques et les tendances possibles, et d'établir des tabulations croisées de données significatives. Les commentaires d'ordre qualitatif ont été codés à l'aide du système CATI afin de fournir des données qui pourraient être analysées en parallèle avec les données quantitatives dans le logiciel SPSS.

Pondération

Les données de chaque province ont été pondérées afin de refléter le nombre d'élèves de 12^e année. De plus, dans plusieurs provinces, l'échantillon a été ajusté de façon à surreprésenter divers groupes démographiques d'anciens élèves. Dans ces provinces, les données ont été pondérées de sorte qu'elles puissent mieux refléter les caractéristiques suivantes :

- région et arrondissement scolaire;
- langue;
- appartenance à un groupe autochtone.

Mise en garde pour l'interprétation des résultats de l'enquête

Au cours de l'analyse des résultats de cette étude, il est important de noter que celle-ci ne reflète l'expérience postsecondaire des étudiants que dans quatre provinces canadiennes et qu'elle ne représente pas forcément la réalité des autres provinces. De plus, il faut noter que les individus sélectionnés pour l'échantillon l'ont été parmi ceux qui étaient en 12^e année en 2003. Comme la présente étude ne prend pas en compte les élèves qui auraient abandonné le secondaire avant la 12^e année, les taux de diplômés du secondaire et les taux d'inscription au postsecondaire sont plus élevés que s'ils avaient été évalués pour un échantillon représentatif général de jeunes du même âge.

25. Les données ont été recueillies en deux phases. Une fois que l'enquête a été menée auprès de l'échantillon initial, des enquêtes supplémentaires ont été réalisées dans le but d'obtenir davantage de données sur les répondants autochtones.

Annexe 2

Résumé du modèle de régression

Tous les participants au postsecondaire

Un modèle de régression logistique a été utilisé afin de déterminer les facteurs qui influent sur la décision de poursuivre des EPS²⁶. Les variables explicatives, c'est-à-dire les facteurs d'influence, sont décrites dans le tableau 1.

Les variables incluses dans cette analyse étaient celles qui comportaient une relation statistiquement importante avec la décision de poursuivre des EPS. Toutes les variables sont importantes au niveau 0,05²⁷.

Les résultats de l'analyse logistique peuvent être résumés comme suit :

- Les notes au secondaire ont la plus grande corrélation positive avec la décision de poursuivre des EPS. Ce résultat n'est pas surprenant, étant donné les exigences de rendement scolaire imposées par de nombreux programmes postsecondaires.
- L'encouragement des parents, d'autres membres de la famille ou de représentants du postsecondaire a une influence importante sur la décision de poursuivre des EPS.

Tableau 1 – Variables explicatives, définitions et sources

Variable	Définition	Source*
Notes au secondaire	Notes de 80 % ou plus = 1; sinon 0	A4
Encouragement des parents	Fortement ou quelque peu encouragé par les parents = 1; sinon 0	A7b
Encouragement d'autres membres de la famille	Fortement ou quelque peu encouragé par d'autres membres de la famille = 1; sinon 0	A7c
Encouragement de représentants du postsecondaire	Fortement ou quelque peu encouragé par des représentants du postsecondaire = 1; sinon 0	A7g
Expérience postsecondaire des parents	Un ou deux parents ayant une expérience postsecondaire = 1; sinon 0	E3
Appartenance à un groupe autochtone	Autochtone = 1; sinon 0	E4c
Handicap	Personne ayant un handicap = 1; sinon 0	E4e
Personnes à charge	Au moins une personne à charge = 1; sinon 0	E6a
Sexe	Répondant de sexe féminin = 1; sinon 0	E7

* Numéro de la question dans le texte de l'enquête.

26. La variable dépendante vaut 1 quand une personne a indiqué qu'elle s'était inscrite à un programme postsecondaire après le secondaire, sinon elle vaut 0.

27. En d'autres termes, la probabilité d'obtenir ces résultats par hasard est de moins de 5 %.

Tableau 2 – Résultats de la régression logistique

Variable	Coefficient	Rapport de cote	Probabilité	Variation de probabilité
Notes au secondaire	1,354	3,872	0,931	0,155
Encouragement des parents	0,572	1,772	0,860	0,084
Encouragement d'autres membres de la famille	0,253	1,288	0,817	0,041
Encouragement de représentants du postsecondaire	0,674	1,962	0,872	0,096
Expérience postsecondaire des parents	0,692	1,997	0,874	0,098
Appartenance à un groupe autochtone	-0,259	0,772	0,728	-0,048
Handicap	-0,592	0,553	0,657	-0,119
Personnes à charge	-1,216	0,296	0,507	-0,269
Sexe	0,492	1,635	0,850	0,074
Constante	-0,973	0,378		

n = 4 989

- Les individus ayant au moins un parent qui a poursuivi des EPS sont plus enclins à s'inscrire dans un programme postsecondaire que ceux dont les parents ont interrompu leur scolarité en 12^e année ou avant.
- Les individus appartenant à un groupe autochtone et ceux ayant un handicap sont moins enclins que les autres à entreprendre des EPS.
- Le fait de s'occuper de personnes à charge est un obstacle important à la poursuite d'EPS.
- Les femmes sont plus portées à poursuivre des EPS que les hommes.

Les résultats de la régression logistique sont présentés dans le tableau 2. La colonne « Coefficient » présente l'estimation du paramètre donnée par la régression logistique. Comme l'indique le tableau, la majorité des variables explicatives influent positivement sur la décision de poursuivre des EPS.

Les estimations intéressantes relatives à l'interprétation du modèle se trouvent dans la colonne « Rapport de cote ». Elles mesurent à quel point les chances d'entreprendre des EPS augmentent lorsque, par exemple, l'encouragement des parents passe du

niveau de référence (non encouragé = 0) au niveau le plus élevé (fortement ou quelque peu encouragé = 1). Par exemple, si l'on considère deux individus de caractéristiques semblables en excluant ce qui a trait à l'encouragement des parents, les chances que celui qui a été encouragé s'inscrive au postsecondaire seraient 3,872 fois plus élevées que celles de l'autre.

Il peut cependant être plus utile d'examiner la *probabilité* d'inscription à des EPS comme un résultat des diverses variables explicatives. Ces valeurs sont présentées dans la colonne « Probabilité » du tableau 2. Par exemple, la valeur indiquée de 0,931 pour la variable des notes au secondaire indique que les individus ayant obtenu des notes de 80 % et plus au secondaire avaient 93,1 % de chances d'entreprendre des EPS. De plus, il est possible d'examiner la *variation de probabilité* de se lancer dans des EPS. Comme 77,6 % des répondants de l'échantillon inclus dans l'analyse se sont inscrits à un programme postsecondaire, un individu avait 77,6 % de chances d'entreprendre des EPS, et ce, avant vérification de diverses variables explicatives. Ce nombre peut être considéré comme le « cas de base ». Il est alors possible d'analyser, à partir de ce cas de base, de quelle façon les variables explicatives augmentent ou

réduisent la probabilité d'admission à des EPS²⁸. Ces valeurs ont été calculées et sont présentées dans la colonne « Variation de probabilité ».

Voici comment on peut interpréter ces résultats :

- La probabilité qu'un individu ayant obtenu des notes de 80 % ou plus au secondaire poursuive des EPS est de 93,1 %. Autrement dit, l'obtention de 80 % ou plus au secondaire augmente de 15,5 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un individu encouragé par ses parents poursuive des EPS est de 86 %. Autrement dit, l'encouragement des parents augmente de 8,4 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un individu encouragé par d'autres membres de sa famille poursuive des EPS est de 81,7 %. Autrement dit, l'encouragement d'autres membres de la famille augmente de 4,1 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un individu encouragé par des représentants du postsecondaire poursuive des EPS est de 87,2 %. Autrement dit, l'encouragement de représentants du postsecondaire augmente de 9,6 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un individu dont au moins un des parents a entrepris des EPS poursuive lui-même des EPS est de 87,4 %. Autrement dit, la probabilité de poursuivre des EPS augmente de 9,8 % si au moins un des parents a suivi un programme postsecondaire.
- La probabilité qu'un autochtone entreprenne des EPS est de 72,8 %. Autrement dit, la probabilité de poursuivre des EPS diminue de 4,8 % si un individu est autochtone.
- La probabilité qu'une personne ayant un handicap entreprenne des EPS est de 65,7 %. Autrement dit, la probabilité d'accéder à des EPS diminue de 11,9 % si un individu a un handicap.
- La probabilité qu'un individu ayant au moins une personne à charge entreprenne des EPS est de 50,7 %. Autrement dit, le fait de devoir s'occuper de personnes à charge diminue la probabilité de poursuivre des EPS de 26,9 %.
- La probabilité qu'une femme entreprenne des EPS est de 85 %. Autrement dit, la probabilité d'accéder à des EPS augmente de 7,4 % si un individu est de sexe féminin.

Tableau 3 – Variables explicatives, définitions et sources

Variable	Définition	Source*
Notes au secondaire	Notes de 80 % ou plus = 1; sinon 0	A4
Encouragement des parents	Fortement ou quelque peu encouragé par les parents = 1; sinon 0	A7b
Encouragement de représentants du postsecondaire	Fortement ou quelque peu encouragé par des représentants du postsecondaire = 1; sinon 0	A7g
Expérience postsecondaire des parents	Un ou deux parents ayant une expérience postsecondaire = 1; sinon 0	E3
Personnes à charge	Au moins une personne à charge = 1; sinon 0	E6a
Sexe	Répondant de sexe féminin = 1; sinon 0	E7

* Numéro de la question dans le texte de l'enquête.

28. Par exemple, la probabilité associée à la variable des notes au secondaire a été calculée comme suit :

Probabilité de poursuivre des EPS (cas de base) :	0,776
Rapport de cote (avec seulement une constante dans le modèle) :	$0,776 / (1 - 0,776) = 3,464$
Rapport de cote pour la variable des notes du secondaire :	3,872
Nouveau rapport de cote :	$3,464 * 3,872 = 13,415$
Probabilité de poursuivre des EPS avec des notes de 80 % ou plus :	$13,415 / (1 + 13,415) = 0,931$ ou 93,1 %
Variation de probabilité du cas de base :	$0,931 - 0,776 = 0,155$ ou 15,5 %

Participants autochtones au postsecondaire

Un modèle de régression logistique a été utilisé afin de déterminer quels facteurs influent sur la décision d'un autochtone de poursuivre des EPS²⁹. Les variables explicatives, c'est-à-dire les facteurs d'influence, sont décrites dans le tableau 3.

Les variables incluses dans cette analyse étaient celles qui avaient une relation statistiquement importante avec la décision de poursuivre des EPS. Toutes les variables sont importantes au niveau 0,05³⁰.

Les résultats de l'analyse logistique peuvent être résumés comme suit :

- Les notes au secondaire d'un autochtone ont la plus grande corrélation positive avec la décision de poursuivre des EPS. Ce résultat n'est pas surprenant, étant donné les exigences de rendement scolaire imposées par de nombreux programmes postsecondaires.
- L'encouragement des parents ou de représentants du postsecondaire a une influence importante sur la décision d'un autochtone de poursuivre des études.
- Les autochtones dont au moins un parent a poursuivi des EPS sont plus enclins à s'inscrire dans un programme postsecondaire que ceux dont les parents ont interrompu leur scolarité en 12^e année ou avant.
- Le fait de s'occuper de personnes à charge est un obstacle important à la poursuite d'EPS pour les autochtones.
- Les femmes autochtones sont plus portées à poursuivre des EPS que les hommes.

Les résultats de la régression logistique sont présentés dans le tableau 4. La colonne « Coefficient » présente l'estimation du paramètre donnée par la régression logistique. Comme l'indique le tableau, toutes les variables explicatives influent positivement sur la décision de poursuivre des EPS.

Les estimations intéressantes relatives à l'interprétation du modèle se trouvent dans la colonne « Rapport de cote ». Elles mesurent à quel point les *chances* d'entreprendre des EPS augmentent lorsque, par exemple, l'encouragement des parents passe du niveau de référence (non encouragé = 0) au niveau le plus élevé (fortement ou quelque peu encouragé = 1). Par exemple, si l'on considère deux individus de caractéristiques semblables en excluant ce qui a trait à l'encouragement des parents, les chances que celui qui a été encouragé s'inscrive au postsecondaire seraient 1,949 fois plus élevées que celles de l'autre.

Il peut cependant être plus utile d'examiner la *probabilité* d'inscription à des EPS comme un résultat des diverses variables explicatives. Ces valeurs sont présentées dans la colonne « Probabilité » du tableau 4. Par exemple, la valeur indiquée de 0,845 pour la variable des résultats au secondaire indique que les individus ayant obtenu des notes de 80 % et plus au secondaire ont 84,5 % de chances d'entreprendre des EPS. De plus, il est aussi possible d'examiner *le changement dans la probabilité* de se lancer dans des EPS. Comme 67 % des répondants de l'échantillon inclus dans l'analyse se sont inscrits à un programme postsecondaire, un individu avait 67 % de chances d'entreprendre des EPS, et ce, avant vérification de diverses variables explicatives. Ce nombre peut être considéré comme le « cas de base ». Il est alors possible d'analyser, à partir de ce cas de base, de quelle façon les variables explicatives augmentent ou réduisent la probabilité d'admission à des EPS³¹. Ces valeurs ont été calculées et sont présentées dans la colonne « Variation de probabilité ».

29. La variable dépendante vaut 1 quand une personne a indiqué qu'elle s'était inscrite à un programme postsecondaire après le secondaire, sinon elle vaut 0.

30. En d'autres termes, la probabilité d'obtenir ces résultats par hasard est de moins de 5 %.

31. Par exemple, la probabilité associée à la variable des notes au secondaire a été calculée comme suit :

Probabilité de poursuivre des EPS (cas de base) :	0,670
Rapport de cote (avec seulement une constante dans le modèle) :	$0,670 / (1 - 0,670) = 2,030$
Rapport de cote pour la variable des notes de secondaire :	2,690
Nouveau rapport de cote :	$2,030 * 2,690 = 5,461$
Probabilité de poursuivre des EPS avec des notes de 80 % ou plus :	$5,461 / (1 + 5,461) = 0,845$ or 84,5 %
Variation de probabilité du cas de base :	$0,845 - 0,670 = 0,175$ or 17,5 %

Tableau 4 – Résultats de régression logistique

Variable	Coefficient	Rapport de cote	Probabilité	Variation de probabilité
Notes au secondaire	0,990	2,690	0,845	0,175
Encouragement des parents	0,667	1,949	0,798	0,128
Encouragement de représentants du postsecondaire	0,948	2,581	0,840	0,170
Expérience postsecondaire des parents	0,601	1,824	0,787	0,117
Personnes à charge	-0,696	0,499	0,503	-0,167
Sexe	0,418	1,519	0,755	0,085
Constante	-1,099	0,333		

n = 536

Voici comment on peut interpréter ces résultats :

- La probabilité qu'un autochtone ayant obtenu des notes de 80 % ou plus au secondaire poursuive des EPS est de 84,5 %. Autrement dit, l'obtention de 80 % ou plus au secondaire augmente de 15,5 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un autochtone encouragé par ses parents poursuive des EPS est de 78,6 %. Autrement dit, l'encouragement des parents augmente de 12,8 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un autochtone encouragé par des représentants du postsecondaire poursuive des EPS est de 84 %. Autrement dit, l'encouragement de représentants du postsecondaire augmente de 17 % la probabilité de poursuivre des EPS.
- La probabilité qu'un autochtone dont au moins un des parents a entrepris des études EPS poursuive lui-même des EPS est de 78,7 %. Autrement dit, la probabilité de poursuivre des EPS augmente de 11,7 %, si au moins un des parents a suivi un cursus postsecondaire.
- La probabilité qu'un autochtone ayant au moins une personne à charge entreprenne des EPS est de 50,3 %. Autrement dit, le fait de devoir s'occuper de personnes à charge diminue la probabilité de poursuivre des EPS de 16,7 %.
- La probabilité qu'une femme autochtone entreprenne des EPS est de 75,5 %. Autrement dit, la probabilité d'accéder à des EPS augmente de 8,5 % si un individu est de sexe féminin.

Annexe 3

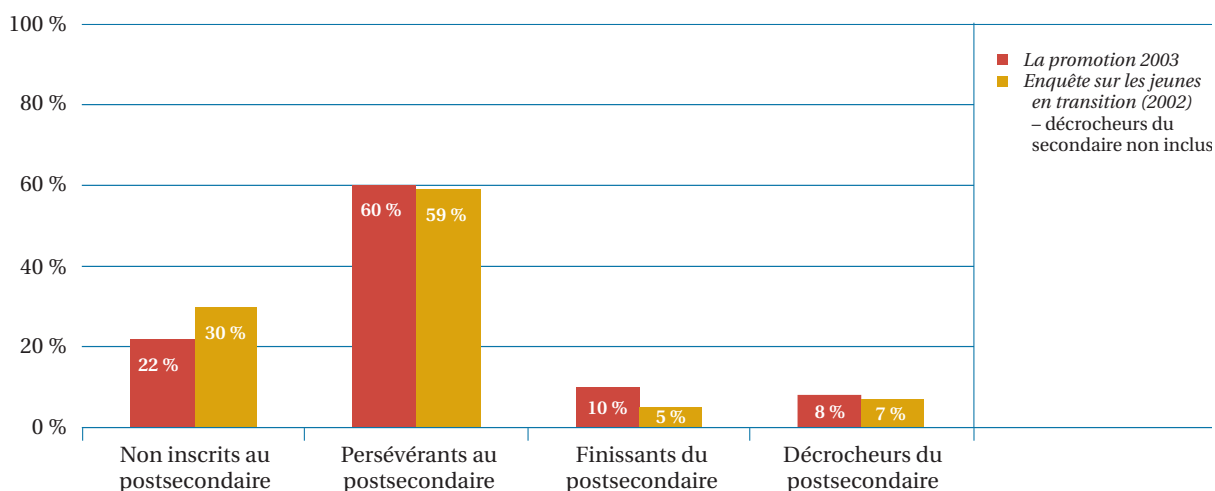
Inscription à des études et à une formation postsecondaires

Le principal objectif de ce rapport n'est pas l'analyse des caractéristiques démographiques et scolaires des répondants, mais plutôt des obstacles rencontrés par la promotion 2003 pour poursuivre des EPS. Afin de fournir un contexte relatif aux caractéristiques des répondants, cette annexe présente la répartition des répondants par voie postsecondaire (définitions ci-dessous), ainsi que par type de programme pour ceux qui ont poursuivi des EPS.

Pour les besoins de l'analyse, l'échantillon regroupe des étudiants des quatre voies postsecondaires suivantes :

- *Non-inscrits au postsecondaire* – ces répondants n'ont pas suivi de programme postsecondaire depuis le secondaire.
- *Persévérants au postsecondaire* – ces jeunes sont passés à un programme postsecondaire après le secondaire.
- *Finissants du postsecondaire* – ces jeunes avaient déjà terminé un programme postsecondaire d'un ou deux ans au moment de l'enquête.
- *Décrocheurs du postsecondaire* – ces répondants ont poursuivi des EPS, mais les ont par la suite interrompues.

Figure 1 – Participation à des études postsecondaires



n = 3 988; données pondérées

Accès au postsecondaire

Selon *Accroître l'accès : l'information importe-t-elle?*, seulement deux jeunes Canadiens sur cinq obtiennent un diplôme collégial ou universitaire avant l'âge de 24 ans. Parmi les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude, qui ont tous étudié au secondaire jusqu'en 12^e année au moins, le taux de participation au postsecondaire est plus élevé. Environ 70 % d'anciens élèves de secondaire de la promotion 2003 suivaient ou avaient terminé un programme postsecondaire (qui pouvait être un programme d'apprentissage). La figure 1 ci-dessous est très semblable aux résultats présentés dans *l'Enquête sur les jeunes en transition* de 2002 si on exclut les décrocheurs du secondaire.

Les taux de participation de la promotion 2003 (c'est-à-dire des élèves qui s'étaient rendus jusqu'en 12^e année) au postsecondaire étaient plus élevés que ceux de l'ensemble des élèves du secondaire. Cette donnée fait ressortir qu'une fois que les élèves ont atteint la 12^e année, ils sont bien plus enclins à suivre ou à terminer un programme postsecondaire. D'après *l'Enquête sur les jeunes en transition*, seulement 12 % des élèves décrochent avant de terminer le secondaire, mais ce groupe représente 27 % des 18-20 ans qui ne poursuivent pas d'EPS³².

Comme les jeunes du Manitoba ont été interrogés un an après ceux du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les données de cette province ne sont pas combinées à celles des autres provinces dans la figure 1 ci-dessus. La situation postsecondaire des répondants du Manitoba était

similaire à celle présentée dans la figure 1, sauf qu'un pourcentage plus élevé de répondants avaient terminé un programme postsecondaire au moment de l'enquête (17,5 %). Ce résultat n'est pas surprenant, car la cohorte du Manitoba avait eu un an de plus pour poursuivre des EPS.

Type de programme choisi au postsecondaire

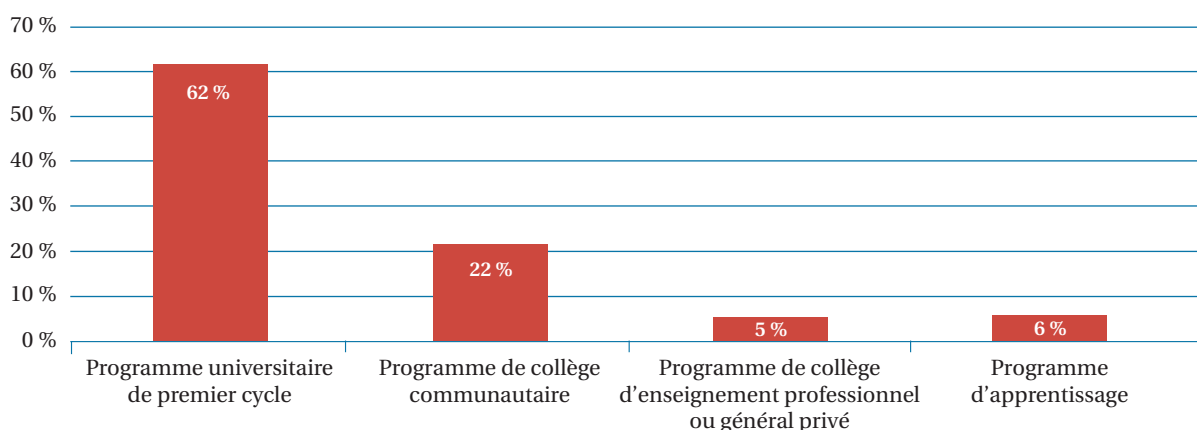
L'université était le premier choix de plus de 60 % des répondants qui poursuivaient des EPS au moment de l'enquête. L'inscription au collège comptait pour 24 %, tandis que les programmes professionnels privés ou d'apprentissage comptaient pour moins de 10 % chacun.

En Alberta, les inscrits au postsecondaire étaient plus enclins à avoir choisi un programme de collège communautaire ou de collège d'enseignement professionnel privé (33 %) que ceux des autres provinces (19 %). De plus, les répondants albertains avaient plus tendance à suivre un programme à temps partiel (9 %) que ceux des autres provinces (6 %).

Pratiquement tous les étudiants universitaires fréquentaient un établissement à temps plein (97 %), alors qu'un collégien sur dix était inscrit à temps partiel (12 %).

Très peu d'étudiants avaient recours à l'enseignement à distance, mais ceux inscrits à un programme professionnel étaient plus enclins à se prévaloir de cette possibilité (10 %).

Figure 2 – Type d'établissement postsecondaire choisi



n = 2 910; données pondérées

32. Les jeunes ne poursuivant pas d'EPS incluent les décrocheurs du secondaire sans expérience au postsecondaire et les décrocheurs du postsecondaire.

Annexe 4

Texte de l'enquête